

CONSEIL SYNDICAL DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021



PROCES-VERBAL DE LA REUNION



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE DE NEMOURS SAINT PIERRE (SIAEP)

41 QUAI VICTOR HUGO - 77140 NEMOURS

DU 28 SEPTEMBRE 2021

PV DE LA REUNION PAGE 1

POLE EAU POTABLE EN CHARGE DE LA GESTION DELEGUEE DU SERVICE DES COMMUNES DE :



Cliquez sur la carte pour accéder au site

Aufferville, Bagneaux sur Loing, Chatenoy, Chevrainvilliers, Darvault, Fay Lès Nemours, Nemours, Ormesson, et Saint Pierre Lès Nemours



Cliquez sur la carte pour accéder au site

Bagneaux sur Loing, Darvault, Nemours, Poligny, et Saint Pierre Lès Nemours



COMMUNES (10) / REPRÉSENTANTS (30) Compétences eau potable et assainissement (4 communes / 12 membres) Compétence eau potable seule (5 communes / 15 membres) Compétence assainissement seul (1 commune / 3 membres)		PRÉSENTS <small>(contexte covid jusqu'au 30/09/21)</small> Quorum Eau potable : 10 Quorum Assainissement : 6	POUVOIRS À <small>(contexte covid)</small> 2 pouvoirs possibles/membre	ABSENTS EXCUSÉS	ABSENTS
		(15)	(7)	(8)	(7)
Aufferville <small>(eau potable)</small>	BRIAND THIERRY				X
	VALLERY THIERRY	X			
	MORISSEAU VINCENT		VALLERY THIERRY	X	
Bagneaux sur Loing <small>(eau potable et assainissement)</small>	BONHOMME MARINA (s)				
	JARDIM-VIEIRA Orlando				X
	COFRECES Segundo		PEUTOT Christian	X	
	PETIT Michel				X
Châtenoy <small>(eau potable)</small>	MONNERIE Dominique (s)				
	BEAUVAIS Evelyne		VALEUR Patrick	X	
	VALEUR Patrick	X			
	DOUANNE Bruno				X
Chevrainvilliers <small>(eau potable)</small>	SCALABRE Aude (s)				
	MAUCCI Xavier	X			
	ORIGNE Thierry	X			
	CLERGEOT Philippe				X
Darvaut <small>(eau potable et assainissement)</small>	VERHUST Annie (s)				
	BROCHON ERIC				X
	DEMASSON Frédéric	X			
Faÿ-lès-Nemours <small>(eau potable)</small>	<small>(en attente de désignation)</small>				
	JEU LIN Fabrice (s)				
	BADJA Hanspeter	X			
	PAVIE Gilbert		BADJA Hanspeter	X	
Nemours <small>(eau potable et assainissement)</small>	PEUTOT Christian	X			
	LEYDIER Eric (s)				
	ROUX Philippe	X			
Ormesson <small>(eau potable)</small>	CAZAURAN Guillaume		ROUX Philippe	X	
	BOUHENNICHA Ziraute				X
	BAURY- SAILLY Frédéric (s)				
	RAFFALLI Laurent	X			
Poligny <small>(assainissement)</small>	NEHOULT Jean-Pierre	X			
	DARVILLE Eric	X			
	DIDIER Jean-Pierre (s)				
	LEDOC Christine	X			
Saint-Pierre-lès-Nemours <small>(eau potable et assainissement)</small>	PANEK Pascal			X	
	GUERPILLON Evelyne		LEDOC Christine	X	
	PERRAULT Fannie(s)	X			
	DUMAY Jean-Claude		DALMAYRAC Eric	X	
Saint-Pierre-lès-Nemours <small>(eau potable et assainissement)</small>	DALMAYRAC Eric	X			
	REMOND Thierry	X			
	LANDAIS Bruno(s)				

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire le mardi 28 septembre 2021 à la STEP Nemosia, rue des étangs à Saint Pierre Lès Nemours, sous la présidence de Monsieur Christian PEUTOT.

Après appel des membres et la désignation d'un secrétaire de séance dans le cadre des affaires relatives à la compétence eau potable, Monsieur Frédéric DEMASSON et Madame Christine LEDUC pour celles relatives à la compétence assainissement, le Quorum étant atteint, le Président déclare la séance ouverte à 18h30.

Assistaient également à la réunion :

Gary BEUGNET, Valentin MANUEL de la Société d'Aménagement Urbain et Rural (SAUR)

Clara RODENBACH du Cabinet COGITE

Gino PITREY du Groupe Ecologique de Nemours et des Environs (GENE)

Stéphanie PASKA et Fabrice LECLOU du SIAEP

	SOMMAIRE	DELIBERATIONS
POLE EAU POTABLE	RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS) – ANNEE 2020	2021/031
	AFFAIRES DIVERSES	

POLE ASSAINISSEMENT COLLECTIF/NON COLLECTIF	COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES AU TITRE DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CGCT	
	RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE (RAD) - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - ANNEE 2020	2021/032
	RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS) – ANNEE 2020	2021/033
	MISE EN CONFORMITE DES BRANCHEMENTS COMMUNAUX : DEMANDE DE SUBVENTIONS	2021/034
	DIAGNOSTIC AMONT POUR LA RECHERCHE DES SOURCES D'EMISSION DES MICROPOLLUANTS A LA STEP NEMOSIA (SUITE CAMPAGNE RSDE) : DEMANDE DE SUBVENTION	2021/035
	RECONSTRUCTION DE LA STEP DE POLIGNY : AVENANT NO 1 – PROLONGATION DES DELAIS	2021/036
	AFFAIRES DIVERSES	

2 - AFFAIRES POLE EAU POTABLE

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS) – ANNEE 2020

Il est rappelé qu'en application de l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RPQS), destiné notamment à l'information des usagers.

Ce Rapport sur le Prix et la Qualité du Service pour l'exercice 2020, réalisé par le Cabinet COGITE, missionné à cette fin par le SIAEP, doit être présenté à l'approbation de l'assemblée délibérante.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable pour l'exercice 2020

Le support projeté en séance est à votre disposition en annexe 1 du présent dossier
Pour y accéder directement, veuillez cliquer ici : RPQS Eau Potable 2020

Délibération No 2021/031

[Retour au sommaire](#)

AFFAIRES DIVERSES EAU POTABLE



TRAVAUX SUR RÉSEAUX 2021

SECTEUR RUE DU GÉNÉRAL LECLERC À NEMOURS (entre la Rue d'Egreville et l'Avenue Roux)



23 Rue du Général Leclerc, 77140 Nemours, France
SIAEP de Nemours Saint Pierre
07/07/2021 10:54

Les travaux de renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées se sont déroulés comme prévu du 7 juillet au 26 août 2021.



38 Rue du Général Leclerc, 77140 Nemo
SIAEP de Nemours Saint Pierre
07/07/2021 11:17



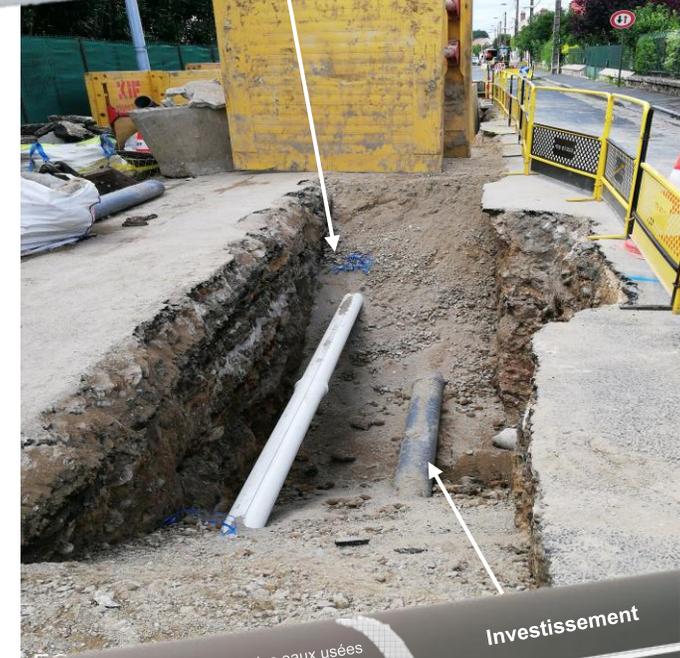
45 Rue du Général Leclerc, 77140 Nemours, France
11/08/2021 11:42



60 Rue du Général Leclerc, 77140 Nemo
SIAEP de Nemours Saint Pierre
12/07/2021 17:58



54 Rue du Général Leclerc, 77140 Nemours, France
SIAEP de Nemours Saint Pierre
12/07/2021 17:56



INVESTISSEMENT TOTAL : 219 400 € ht

(dont SIAEP 180 600 € ht et SAUR 38 800 € ht au titre des branchements plomb prévus au contrat DSP)

Travaux SIAEP réceptionnés le 16 septembre 2021 à l'issue des travaux de reprise de la voirie par la commune

TRAVAUX SUR RÉSEAUX 2021 SECTEUR RUE DE LA GARE À SAINT PIERRE LÈS NEMOURS

Les travaux, consistant à l'abandon de la canalisation de distribution vétuste de diamètre 60 et au report des 48 branchements (dont 21 plomb renouvelés) sur la canalisation existante diamètre 125, se sont déroulés comme prévu du 17 juillet au 26 août 2021



62 Rue de la Gare, 77140 Saint-Pierre-lès-Nemours, France
SIAEP de Nemours Saint Pierre
19/07/2021 18:06



64 Rue de la Gare, 77140 Saint-Pierre-lès-Nemours, France
SIAEP de Nemours Saint Pierre
21/07/2021 10:15



9 Rue de la Gare, 77140 Saint-Pierre-lès-Nemours, France
SIAEP de Nemours Saint Pierre
21/07/2021 10:14



74 Rue de la Gare, 77140 Saint-Pierre-lès-Nemours, France
SIAEP de Nemours Saint Pierre
21/07/2021 10:14



2 Avenue Carnot, 77140 Nemours, France
SIAEP de Nemours Saint Pierre
19/07/2021 18:09



74 Rue de la Gare, 77140 Saint-Pierre-lès-Nemours, France
SIAEP de Nemours Saint Pierre
17/09/2021 12:55

INVESTISSEMENT TOTAL : 48 000 € ht
(dont SIAEP 14 400 € ht et SAUR 33 600 € ht au titre des branchements plomb prévus au contrat DSP))

Réunion de réception des travaux SIAEP à venir à l'issue des travaux d'élargissement des trottoirs et de reprise de la voirie par la commune, en cours jusqu'au 1^{er} octobre 2021



BORNE DE PUISAGE MONÉTIQUE EAU POTABLE

FONCTIONNE PAR BADGE RECHARGEABLE DISPONIBLE AUPRÈS DE :

SAUR

29 RUE DES HAUTEURS DU LOING → 

77140 NEMOURS

SIAEP de Nemours Saint Pierre
41 quai Victor Hugo - 77140 Nemours - 01 64 28 85 01
Site : <https://www.siaep-nemours-saint-pierre.fr>

IMPLANTATION DE TROIS BORNES MONÉTIQUES DE PUISAGE D'EAU

BORNES MONÉTIQUES DE PUISAGE D'EAU SUR LE SIAEP DE NEMOURS SAINT PIERRE



OU SE PROCURER ET RECHARGER DES BADGES DE PUISAGE ?

Les badges nécessaires à l'utilisation des bornes sont disponibles auprès de la SAUR 

Accueil clientèle :
29 rue des Hauteurs du Loing
77140 Nemours

BUREAUX OUVERTS
du lundi au vendredi

SANS RENDEZ-VOUS
de 9 heures à 12 heures
et de 13h30 à 16h30
Sur rendez-vous préalable auprès du service consommateur :
03.58.58.20.00

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE DE NEMOURS SAINT PIERRE (SIAEP)
41 QUAI VICTOR HUGO - 77140 NEMOURS

Création du support : SIAEP 07/2021

Les 3 bornes sont opérationnelles depuis le 26 juillet dernier.

- Un flyer présentant les modalités de fonctionnement des bornes et leur implantation a été diffusé à l'ensemble des communes et aux différents établissements potentiellement utilisateurs (Agence Routière Départementale, entreprises de BTP etc...)
- Des stickers ont également été apposés sur les poteaux incendie afin de rappeler qu'ils sont strictement réservés à l'usage exclusif du SDIS, et permettant via un flashcode, de consulter la carte d'implantation des bornes de puisage.

USAGE STRICTEMENT RÉSERVÉ AUX POMPIERS

EQUIPEMENT SOUS TÉLÉSURVEILLANCE
DÉPÔT DE PLAINTE SYSTÉMATIQUE
ENVERS LE CONTREVENANT

3 BORNES DE PUISAGE MONÉTIQUES SONT À VOTRE DISPOSITION

ELLES FONCTIONNENT PAR BADGE RECHARGEABLE DISPONIBLE AUPRÈS DE :

SAUR

29 RUE DES HAUTEURS DU LOING → 

77140 NEMOURS

Flashcode pour plus d'information

Urgence SAUR : 03.58.58.20.09 (astreinte 24h/24h 7/7)



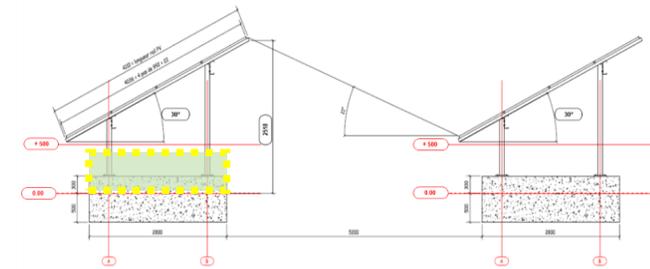
INVESTISSEMENT SIAEP : 35 436 € HT

SOLARISATION DU SITE DE L'USINE DE L'EAU « LES FONTAINES »



Dans le cadre du dépôt de la déclaration préalable aux travaux et suite aux échanges entre le prestataire et la commune de Saint Pierre Lès Nemours quant aux prescriptions de la zone par rapport au PPRI :

- Probable nécessité de rehausser les pieds d'assise des panneaux solaires,
- Réservoir Sun doit nous adresser d'ici fin septembre son dossier technique actualisé prenant en compte ces contraintes d'implantation.
- Une rencontre sera programmée par le SIAEP courant octobre avec les services instructeurs (DDT77, CCPN) afin de recueillir leur avis / leur validation sur le projet tel que finalisé.



POINTS DIVERS :

1) UTEP «Les Fontaines» – Filière ultrafiltration et problématique perchlorates :

- Membranes ultrafiltration de l'usine en fin de vie à renouveler
- Evolution limite et/ou référence qualité perchlorates en cours d'étude par la Direction Générale de la Santé (DGS)
- En attente position DGS → Demande adressée à l'ARS le 18 août dernier pour autorisation fonctionnement UTEP sans membranes.
- Suivant nouvelles normes à venir → possible évolution filière actuelle ultrafiltration vers Nanofiltration ou Osmose Inverse à envisager



2) UTEP «Les Fontaines» - Conclusion bilan carbone - optimisation des consommations électriques :

- Si remplacement des pompes → Gain potentiel 304 Mwh / an (soit - 30% sur les 1000 Mwh/an) → Investissements nécessaires 262 k€
- COPIL DSP le 14 octobre prochain (prévu le 10/09 mais reporté) pour point sur la répartition des investissements entre SIAEP / SAUR.

3) Dégâts des eaux - sinistre d'un usager résidant rue des canes à Aufferville

- fuite d'une canalisation située dans la rue en 2018 = importantes fissures sur son mur au fil des mois.
- Refus initial assurance pour déclaration hors délais (faite en 2020) mais réouverture du dossier en 2021 en vue d'un règlement amiable avec Saur,
- Visite expert cet été → Coût des travaux de l'ordre de 9 600 € ttc. → Proposition «commerciale» de prise en charge de 25% reçue par Saur jugée insatisfaisante
- Demande de revaloriser sa proposition faite à la Saur le 21 septembre,

4) Château d'eau Chatenoy - Ormesson :

- Vandalisé cet été par des tags.
- Plainte déposée à la gendarmerie et déclaration sinistre assurance.
- Intervention Ste SN2E le 27/09 pour nettoyage (cout 455 € ht pris en charge par notre assureur)



5) Affaire Mme Tran sis 109 avenue de Lyon à Nemours (Canalisations SIAEP sur parcelles A021 et A022)

- Bornage des parcelles en présence des parties réalisé le 9 juillet dernier,
- SIAEP reste dans l'attente de la convocation pour la signature de l'acte de vente.



POINTS DIVERS :

6) Canal du Loing – mousse visible au droit de la canalisation de rejets (trop plein) de l'UTEP :

- Constatation portée à la connaissance du SIAEP à plusieurs reprises cet été
- Explication de l'exploitant → « phénomène « naturel », sans incidence sur l'environnement, provoqué lors du lavage haute pression des bâches.
- Point précis demandé à SAUR → Eléments justifiant ce phénomène et confirmant l'absence d'incidence sur l'environnement (analyse d'eau)



7) Qualité de l'eau distribuée en 2020 - Bilan annuel de l'ARS d'Ile De France :

- Bilans diffusés par le SIAEP aux communes le 17/09 dernier pour affichage et mise à disposition sur site internet
- Seront également adressés aux usagers avec les prochaines factures d'eau,



Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2020 L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.	A A : Eau de Bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consommation

SYNTHÈSE AVANCEMENT TRAVAUX EAU POTABLE 2021 SUR LE PÉRIMÈTRE DU SIAEP

OBJET	INVESTISSEMENTS SIAEP	INVESTISSEMENT SAUR (CONTRAT DSP)	DATE DE RÉALISATION ET/OU OBSERVATIONS
Renouvellement des 11 branchements plomb communaux : Aufferville (1) – Bagneaux sur Loing (1) – Nemours (6) – St Pierre Les Nemours (3)	35 640 €		Travaux achevés 01/2021
Sécurisation du réservoir de Chatenoy – Ormesson (Mise en place d'un extracteur d'air dans le local chloration)	1 433 €		Travaux achevés 04/2021
Sécurisation de l'accès à l'accélérateur de Darvault (remplacement de la trappe)	1 695 €		Travaux achevés 04/2021
Installation d'un climatisation réversible à l'usine de l'eau	29 700 €		Travaux achevés 04/2021
Dévoisement de la canalisation en domaine privé secteur 26 rue C. Gonneau à Nemours	16 687 €		Travaux achevés 01/03/21
Sécurisation de 2 pompes à l'usine de l'eau (mise en en place de démarreurs sur pompes de départs vers le réservoir de Montmien pour éviter les coups de béliers)	5 193 €		Travaux achevés 06/2021
Mise en place de 3 bornes monétiques de distribution d'eau	35 436 €		Bornes opérationnelles depuis le 26/07/21
Renouvellement de 100 branchements plomb en campagne (Chevrainvilliers (13) – Nemours (24) – Saint Pierre Lès Nemours(63)		156 800 €	Travaux achevés
Renouvellement de la canalisation Rue du Gal Leclerc à Nemours (265 ml en diamètre 160 entre la Rue d'Erceville et l'Avenue Roux)	52 600 €		travaux achevés 08/2021
Abandon de la canalisation vétuste diamètre 60 rue de la gare à Saint Pierre les Nemours et reprise de 21 branchements sur la canalisation existante diamètre 125.	14 373 €		Travaux achevés 08/2021
Travaux de sécurisation de l'accès aux trois bâches d'eaux brutes (pose de garde-corps)	11 140 €		Travaux achevés 06/2021
Travaux de bornage et création de la clôture séparative des 2 parcelles sis 109 av. de Lyon à Nemours (Affaire Tran)	3 177 €		Bornage fait 09/07/21
abandon du GSM data et passage en IP des équipements de télétransmission des ouvrages Eau Potable (cout total 6 205 € ht dont 4 830 € ht à la charge du concessionnaire au titre du Plan Prévisionnel de Renouvellement)	1 375 €	4 830 € ht	Travaux en cours
Total investissements 2021 sur le périmètre eau potable du SIAEP	208 449 €	161 630 €	
	370 079 €		

[Retour au sommaire](#)

3 - AFFAIRES POLE ASSAINISSEMENT

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES AU TITRE DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CGCT

Conformément à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le Président donne lecture des décisions prises dans le cadre de la délégation qui lui a été confiée par délibération du 29 avril 2014, et en vertu de l'article L.2122-23 du CGCT.

DECISION NO	ATTRIBUTION	OBJET	MONTANT H.T.
2021/008	BERGER-LEVRAUT	Renouvellement du contrat de services BL connect (échanges sécurisés avec le contrôle de légalité et les impôts)	555.70 € H.T./an
2021/009	VILLE DE SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS	Convention pour autoriser le raccordement à l'armoire électrique de la STEP Némosia dans le cadre de la pose de vidéoprotection communale	

Le Comité Syndical, ayant entendu l'exposé du Président, prend acte des décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation prévue à l'article L.2122-22 du CGCT.

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE (RAD) - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - ANNEE 2020

Le président rappelle qu'en application de l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le délégataire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de son contrat de délégation du service public assainissement.

Ce Rapport Annuel du Délégué (RAD) pour l'exercice 2020 doit être présenté à l'assemblée délibérante qui prend acte de sa présentation.

Il est rappelé qu'en raison d'un problème technique rencontré par SAUR, le RAD du service assainissement non collectif n'avait pu être présenté lors du Comité du 22 juin 2021.

Le Comité Syndical prend acte de la présentation du rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2020 du service d'assainissement non collectif

**Le support projeté en séance est à votre disposition en annexe 2 du présent dossier.
pour y accéder directement, veuillez cliquer [ici](#) : RAD Assainissement Non Collectif 2020**

délibération No 2021/032

[Retour au sommaire](#)

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE Assainissement Collectif et Non Collectif (RPQS) – Année 2020

Le Président rappelle qu'en application de l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement destiné notamment à l'information des usagers.

Ce Rapport sur le Prix et la Qualité du Service pour l'exercice 2020 (RPQS), réalisé par le Cabinet COGITE missionné à cette fin par le SIAEP, doit être présenté à l'approbation de l'assemblée délibérante.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement pour l'exercice 2020

**Le support projeté en séance est à votre disposition en annexe 3 du présent dossier
pour y accéder directement, veuillez cliquer ici : RPQS Assainissement 2020**

Délibération No 2021/033

MISE EN CONFORMITE DES BRANCHEMENTS COMMUNAUX

Demandes de subventions

Le Président expose que, pour pouvoir percevoir les subventions du département suite aux nouvelles conditions d'éligibilité instaurées en 2018, le SIAEP doit :

- Réaliser les contrôles d'assainissement des bâtiments publics intercommunaux et des bâtiments publics communaux des communes membres > 1 500 habitants,
- Elaborer un rapport chiffré de mise en conformité des bâtiments non conformes,
- Être maître d'ouvrage des travaux de mise en conformité

Cette campagne de contrôles réalisée par la SAUR prendra fin en septembre 2021 et fait d'ores et déjà apparaître des anomalies sur certains branchements.

Il est donc nécessaire d'établir un rapport chiffré de préconisations pour la mise en conformité des bâtiments non conformes et de lancer à cette fin une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre.

Une subvention a déjà été accordée par le Département de Seine et Marne au taux de 20 % pour la campagne de contrôle (coût 22 050 € H.T.) et une seconde subvention peut être allouée pour l'établissement du rapport.

L'Agence de l'Eau peut subventionner l'opération globale contrôles et rapport au taux de 50%.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le président à déposer les dossiers de demande de subvention correspondants et à signer tous les documents s'y rapportant.

Délibération No 2021/034

**DIAGNOSTIC AMONT POUR LA RECHERCHE DES SOURCES D'EMISSION DES MICROPOLLUANTS A LA STEP NEMOSIA (suite campagne RSDE)
DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Président rappelle que la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) prévoit une action de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans l'eau (RSDE) pour les stations de capacité supérieure à 10 000 équivalents habitants (EH).

Cette action s'articule en 2 phases :

- une phase de recherches (en entrée et en sortie de la station d'épuration Nemosia). Cette campagne a été réalisée en 2018-2019 et doit s'en suivre une seconde phase de recherches en 2022 puis tous les 6 ans,
- une phase suivante pour le diagnostic en amont de la station d'épuration pour rechercher les sources d'émission des micropolluants détectés.

Il expose que suite à la phase de recherches achevée fin 2019, le rapport rendu par la SAUR fait mention de 11 micropolluants en entrée de la STEP Nemosia. Le SIAEP va ainsi lancer une consultation pour la réalisation du diagnostic amont.

L'Agence de l'eau évalue le coût de ce diagnostic entre 60 000 € et 180 000 €, et le subventionne à hauteur de 80 %.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le président à déposer le dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau et à signer tous les documents s'y rapportant.

Délibération No 2021/035

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION DE POLIGNY
Avenant No 1 – prolongation des délais

Le président rappelle que dans le cadre des travaux de reconstruction de la STEP de Poligny, le marché d'un montant total de 1 161 150 € ht (dont marché de base 1 150 490 € ht et 10 660,00 € ht pour la prestation supplémentaire d'extension de la lagune d'eaux usées) a été attribué au groupement SAUR/MOINGEON.

Par ordre de service du 21 septembre 2020 le démarrage de la période d'exécution des travaux a été notifié au groupement pour une durée de 12 mois.

Depuis lors, Le groupement a fait état de délais supplémentaires à prendre en compte du fait d'évènements intervenus lors de l'exécution des travaux nécessitant la prolongation du marché.

A l'issue de l'analyse des justificatifs transmis à la maîtrise d'œuvre le Cabinet Merlin, et sur sa proposition, il y a lieu de prendre en compte la prolongation de 58 jours des délais d'exécution du marché, soit jusqu'au 31 décembre 2021, liés aux évènements suivants. :

1 - Intempéries : (prolongation de 27 jours)

Conformément à l'article 11.3 du CCAP du marché, le nombre de journées d'intempéries prévisibles à défalquer du nombre de journées ayant entraîné un arrêt de travail sur le chantier est fixé à 12 jours. Le nombre de journées d'intempéries justifiées par le groupement, selon les stipulations du CCAP est de 39 journées.

Il est donc retenu : 39 journées – 12 journées = 27 journées.

Du fait d'intempéries, le délai d'exécution est prolongé du 10 octobre 2021 au 30 novembre 2021.

2 - Indisponibilité de la centrale à béton : (prolongation de 14 jours)

La centrale à béton a été fermée du 10 au 20 Août, soit 13 jours, plus 1 jour de maintenance au 02 Septembre.

Du fait de cette indisponibilité de la centrale à béton, le délai d'exécution est prolongé au 14 Décembre 2021

3- Délai de fourniture des menuiseries : (17 jours)

Le Groupement fait état d'un délai supplémentaire de 10 semaines.

Compte tenu de l'organisation du groupement à cette époque du chantier, il est retenu sur ce délai 17 jours au lieu des 10 semaines.

Du fait de ces délais de fourniture des menuiseries, le délai d'exécution est prolongé au 31 Décembre 2021

Le président précise que cet avenant no1 est sans incidence financière

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le président à signer l'avenant no1 portant la fin du délai d'exécution au 31/12/2021.

Délibération No 2021/036

AFFAIRES DIVERSES ASSAINISSEMENT



OPTIMISATION DE LA ROTATION DES CAMIONS POUR ACCÈS À LA ZONE DE DÉPOTAGE



Travaux achevés le 05/07/21
investissement SIAEP 5 150 € ht

SOLARISATION DU SITE DE LA STEP NEMOSIA

Travaux de suppression préalable des merlons achevés



Avancement du projet (accord sur déclaration préalable délivré le 4 juin dernier).

- Visite technique du site par le prestataire le 14 septembre dernier pour repérage cheminement câbles pour l'alimentation des panneaux, armoires électriques etc..
- A venir courant octobre → lancement des études de sol + détection des réseaux et commande du matériel en vue d'une réalisation comme envisagée pour la fin de l'année.



Investissement SIAEP : 6 900 € ht
(information préfecture 10/09 → DETR demandée = sans suite)

RECONSTRUCTION DE LA STEP DE POLIGNY

AVANCEMENT DES TRAVAUX



Démarrage travaux
21 septembre 2020

Avancement à
Fin septembre 2021

Fin des travaux
31/12/2021

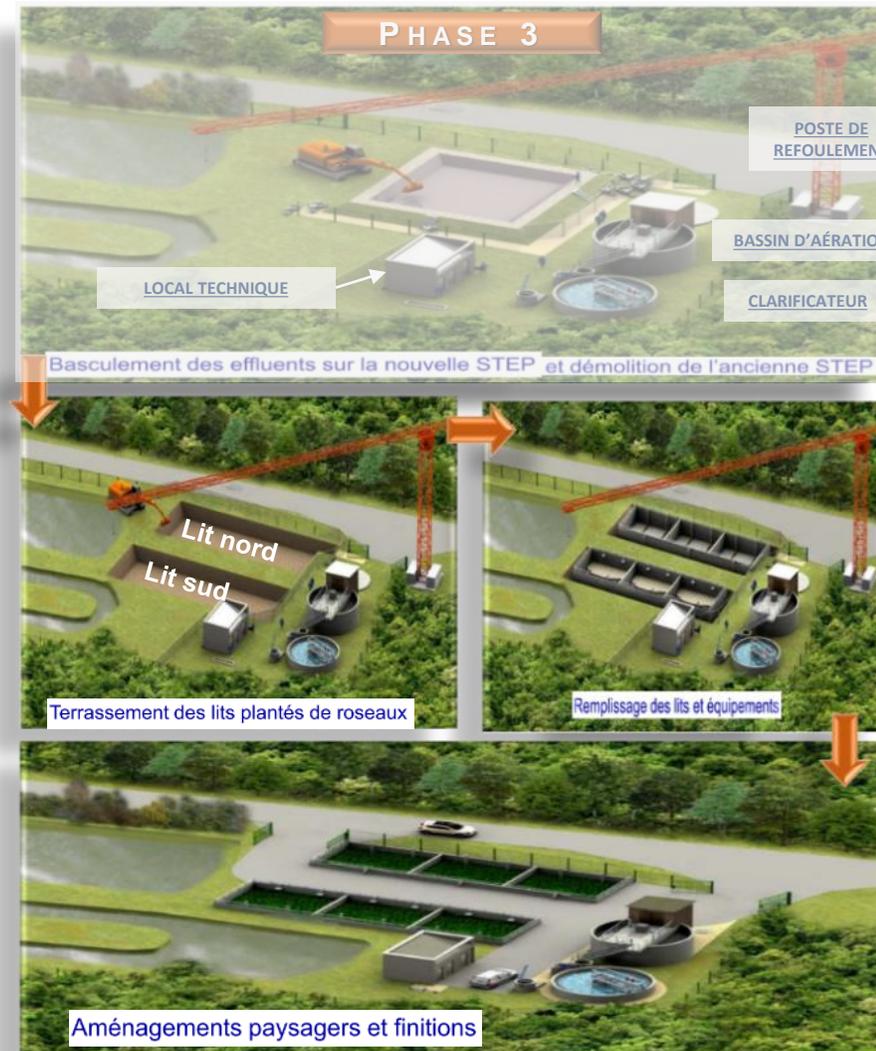
RECONSTRUCTION DE LA STEP DE POLIGNY

AVANCEMENT DES TRAVAUX : CONSTRUCTION DES LITS PLANTÉS DE ROSEAUX

Lit « Sud » achevé



Lit « Nord » en cours de réalisation



Démarrage travaux
21 septembre 2020

Avancement à
Fin septembre 2021

Fin des travaux
31/12/2021

RECONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA COMMUNE DE POLIGNY VUE GÉNÉRALE À L'ISSUE DES TRAVAUX



LITS PLANTÉS DE ROSEAUX
(surface totale 270 m²)
(6 LITS DE long 6 M X larg 7,5 M X H 2,4 M)

EXTENSION DES LAGUNES EXISTANTES
POUR INFILTRATION DES EAUX TRAITÉES
(20 M²)

LOCAL D'EXPLOITATION
(20 m² avec accès PMR)

POSTE DE RELEVAGE ENTERRÉ
(25 M³)

BASSIN D'AÉRATION
(135 M³ / Ø 7m – hauteur 3,5 m)

CLARIFICATEUR
(Ø 7 m – hauteur 2,5 m)

Démarrage travaux
21 septembre 2020

Fin des travaux
31/12/2021

RECONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA COMMUNE DE POLIGNY

Avancement financier à septembre



TRAVAUX	MONTANT HT	PAYÉ	RESTE À PAYER
	1 354 598 €	938 628 €	415 970 €
SUBVENTIONS	MONTANT	PERÇU	RESTE À PERCEVOIR
	712 948 €	467 287 €	245 661 €
RESTE À CHARGE SIAEP	641 650 €		

Par courrier du 8 juin dernier le Président a sollicité monsieur le Préfet de Seine et Marne afin que puisse être examinée par les instances en charge du plan de relance l'attribution d'un financement complémentaire pour nos travaux.

Par courrier du 19 juillet reçu de l'Agence de l'Eau (qui est en charge de l'instruction des aides au titre du plan de relance pour ce type d'opération), nous avons été informés que notre demande était sans suite (au motif que des aides supplémentaires peuvent être consenties pour des travaux qui contribuent à l'amélioration de la qualité des cours d'eau, ce qui n'est pas le cas de la STEP de Poligny dont les effluents ne sont pas rejetés dans un cours d'eau mais sont infiltrés)

Démarrage travaux
21 septembre 2020

Avancement à
septembre 2021

Fin des travaux
31/12/2021

RÉFECTION DE L'ENDUIT DU LOCAL DESSABLEUR



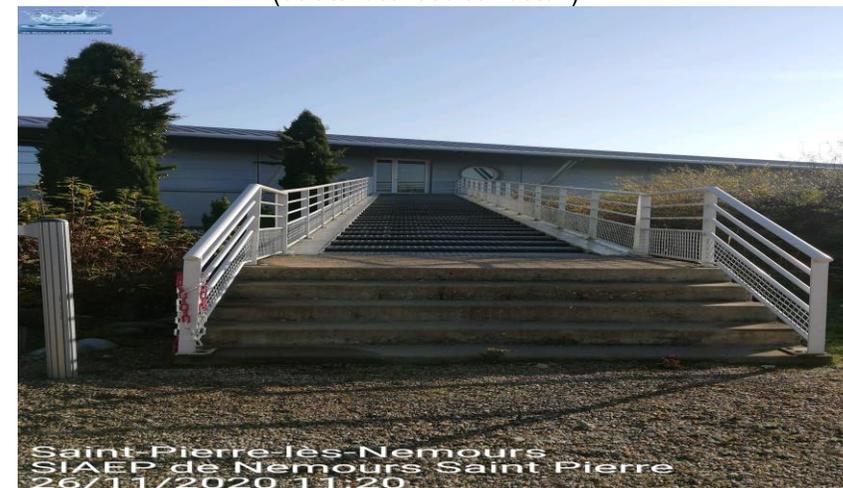
Travaux Programmés à compter du 4 octobre pour une durée d'un mois
Investissement SIAEP : 11 620 €

NETTOYAGE HAUTE PRESSION FAÇADE BÂTIMENT DÉSODORISATION



Travaux d'entretien à la charge de SAUR
(prévus fin juin mais reportés à octobre 2021)

RÉFECTION DES MARCHES D'ACCÈS AUX BUREAUX
(éclats localisés sur béton)



POINTS DIVERS :

1) Travaux de reprise du réseau eaux usées rue de la Grande Montagne à Nemours (marché Merlin TP / 324 800 € ht)

- Procédure de référé préventif en cours par le Tribunal Administratif de Melun pour état des lieux préalables par expert,
Sur 30 propriétaires convoqués par le TA → 9 retour des courriers RAR (changement propriétaire suite cession immobilière récente)
Nouvelles coordonnées obtenues auprès de DGFIP et adressées au TA le 16/09 → Expertise escomptée en octobre prochain,
- Accord sur subventions du Département reçu le 12/09 (40 k€) et reste à venir position revue par l'agence de l'eau suite courrier SIAEP contestant son refus initial
- Démarrage travaux envisagé fin octobre/début novembre pour 3 mois



2) Mise en place du Diagnostic permanent assainissement (date butoir de mise en œuvre 31/12/2021) :

- Réunion DDT/Satese le 03/06 pour présentation Diagnostic intégrant au total 12 thématiques (coût total 43 k€ d'investissement et 49 k€/an)
- Réunion avec Saur 08/07 pour cadrage des 2 thématiques (Recherche eaux claires et contrôles raccordements) retenues par SIAEP (env. 8 k€ d'investissement et 15k€/an)
- Réunion à venir fin octobre pour validation par la DDT/Satese/AESN du Diagnostic arrêté par le SIAEP.

3) Contexte Covid 19 - intégration au réseau OBEPINE pour le suivi dans les eaux usées de la STEP Nemosia

- Demande d'intégration faite par SIAEP 02/2021 et devis 10 k€ pour l'analyse/suivi EU pendant trois mois reçu du réseau OBEPINE,
- Info AESN 10/05 : Conditionne la délivrance d'une subvention à la validation par l'ARS de l'intégration de la STEP au réseau Obépine.
- Info ARS 10/09 : liste nationale de suivi de STEPs par Obépine a été établie et celle du SIAEP n'en fait pas partie !.
- 2 Choix possibles pour le SIAEP : 1 – Ne pas donner suite à ce projet de suivre les EU de la STEP Nemosia,
2 – Y donner suite en prenant en charge l'intégralité des 10 k€ pour analyse des EU pendant 3 mois,

4) Contexte Covid 19 – Impossibilité d'épandage des Boues - Surcoûts liés à leur évacuation en compostage

- Boues STEP → évacuation en épandage et méthanisation plus possible,
- Seule filière compostage possible → Coûts supplémentaires présentés par SAUR + 92 k€ / an.
- Prochain COPIL à venir le 14/10 → Présentation par le bureau Cogite de l'analyse des couts présentés, et point d'avancement par Saur sur l'avancement du projet de création d'une aire de stockage permettant une reprise possible de l'évacuation des boues en épandage

POINTS DIVERS :

5) Arrêté préfectoral autorisant le système d'assainissement du SIAEP:

- Nouvel arrêté renouvelant pour 20 ans l'autorisation du système d'assainissement notifié au SIAEP le 28/07/2021
- Mise en place par le SIAEP d'un bulletin d'information qui sera diffusé chaque semestre aux communes (1^{er} bulletin diffusé le 18 août) afin de les informer de la conformité des eaux rejetées au Loing après traitement par notre station d'épuration « Nemosia ».

SIAEP
de Nemours Saint Pierre

SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU REJETÉE AU LOING
APRÈS TRAITEMENT PAR LA STATION D'ÉPURATION
BULLETIN D'INFORMATION 1^{ER} SEMESTRE 2021

VALEURS LIMITES À RESPECTER		VALEURS RELEVÉES	
Suivant Arrêté Préfectoral 2021-17/DCSE/BPE/E portant autorisation du système d'assainissement du SIAEP		MOYENNE JANVIER À JUIN 2021 (Autosurveillance® Exploitant)	
Critère	Concentration en milligramme par litre (mg/l)	Concentration en milligramme par litre (mg/l)	BILAN
M E S (matières en suspension)	< 30 mg/l	5,1 mg/l	CONFORME
D C O (demande chimique en oxygène)	< 90 mg/l	24,5 mg/l	CONFORME
D B O (Demande Biochimique en Oxygène)	< 25 mg/l	3,7 mg/l	CONFORME
N T K (azote Kjeldahl)	< 7 mg/l	2,7 mg/l	CONFORME
N G L (azote global)	< 13 mg/l	4 mg/l	CONFORME
P t (phosphore total)	< 2 mg/l	0,6 mg/l	CONFORME
p H	> 6 et < 8,5	7,9	CONFORME
T°C (température)	< 25 °C	15,6 °C	CONFORME

* LES DONNÉES D'AUTOSURVEILLANCE FONT L'OBJET D'UNE TRANSMISSION MENSUELLE AUX SERVICES DE LA POLICE DE L'EAU, DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE ET AU SATSE

RAPPEL DES PRINCIPALES DONNÉES DU SERVICE (2020)

PÉRIMÈTRE DU RÉSEAU DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT

DES EAUX USÉES DE LA STEP NEMOSIA

Capacité de la Station d'Épuration	35 000 Equivalent-Habitant (EH)
Type de traitement	Boues activées / aération prolongée
Volumes annuels épurés	1 292 078 m ³
Quantité annuelle de boues évacuées (en tonne de Matières Sèches)	443,87 tMS
Linéaire de réseaux de collecte eaux usées	108 kms
Linéaire de réseaux d'eaux pluviales	71 kms
Nombre de postes de refoulement (PR)	51
Nombre d'utilisateurs	7 467
Estimation de la population desservie	21 120 habitants
Prix du service assainissement au 01/01/2021 (en €/M3)	2.5985 € ttc (2,3623 € ht)

CONCEPTION DU SUPPORT: SIAEP
CONTACT : 01 84 28 85 28
contact@siaep-nemours-saint-pierre.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE
41 QUAI VICTOR HUGO – 77140 NEMOURS

<https://www.siaep-nemours-saint-pierre.fr/>

1 / 1

SYNTHÈSE TRAVAUX ASSAINISSEMENT 2021 SUR LE PÉRIMÈTRE DU SIAEP

OBJET	INVESTISSEMENTS HT SIAEP	INVESTISSEMENT HT SAUR (CONTRAT DSP)	DATE DE RÉALISATION ET/OU OBSERVATIONS
Réfection de la protection anticorrosion de la STEP Némosia		31 813 €	Travaux achevés 05/2021
Sécurisation de l'accès à 9 postes de refoulement (mise en place de trappes assistées)	95 610 €		Travaux achevés 07/2021
Sécurisation de l'accès des camions à la zone de dépotage de la STEP Némosia	5 150 €		Travaux achevés le 05/07/21
Renouvellement de la canalisation Rue du Général Leclerc à Nemours (235 ml en diamètre 200 mm et 20 branchements - entre la Rue d'Erceville et l'Avenue Roux)	128 000 €		travaux achevés 26/08/21
Travaux de suppression des merlons à la STEP Némosia dans le cadre de la solarisation du site	6 900 €		Travaux achevés 20/09/21
Reconstruction de la STEP de Poligny	933 000 €		Démarrage 21/09/2020 / réception prévue 12/2021 (coût total 1 355 000 € dont 938 000 € réglés à ce jour)
Reprise du réseau rue de la Grande Montagne à Nemours (création d'un poste de refoulement)	324 800 €		Trvx en attente nomination expert par le TA de Melun
Réfection de l'enduit du local dessableur	11 620 €		Travaux à venir début 10/2021
abandon du GSM data et passage en IP des équipements de télétransmission des ouvrages Assainissement (cout total 47 282 € dont 28 792 € à la charge du concessionnaire au titre du Plan Prévisionnel de Renouvellement)	18 490 €	28 792 €	Travaux en cours
Total investissements 2021 sur le périmètre assainissement du SIAEP	1 523 570 €	60 608 €	
	1 584 178 €		

[Retour au sommaire](#)

CLOTURE DE LA SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20 heures 20.

Le Président,

Signature apposée 12/10/2021

Christian PEUTOT

Le secrétaire affaires eau potable

Signature apposée 13/10/2021

Frédéric DEMASSON

La secrétaire affaires assainissement

Signature apposée 13/10/2021

Christine LEDUC

COMITE SYNDICAL DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021

PIECES ANNEXES (Supports projetés en séance)

NO 1 - RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE (RPQS) – ANNEE 2020

NO 2 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE (RAD) - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - ANNEE 2020

NO 3 - RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF (RPQS) - ANNEE 2020

[Retour au sommaire](#)



Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Service eau potable

Exercice 2020

... à destination des usagers...

... pour plus de transparence...

... élaboré par la collectivité responsable de l'organisation du service...

... pour mieux évaluer la qualité et le prix du service à l'utilisateur.

Les indicateurs de performance du service

Thème	Code	Libellé	2019	2020
Abonnés	D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	22 966	22 966
Abonnés	D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 au 01/01/N+1	3,60 €	3,63 €
Abonnés	D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 au 01/01/N	3,55 €	3,60 €
Abonnés	D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 jours	2 jours
Qualité de l'eau	P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
Qualité de l'eau	P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	95,9%
Réseau	P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	99	99
Réseau	P104.3	Rendement du réseau de distribution	82,45%	82,36%
Réseau	P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	3,79	3,78
Réseau	P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	3,67	3,61
Réseau	P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,15	0,15
Qualité de l'eau	P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	100%	100%
Gestion financière	P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	1 790 €	1 177€
Abonnés	P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	2,5	6,09
Abonnés	P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	98,52%	98,24%
Gestion financière	P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	11,8	9,8
Gestion financière	P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,79%	2,93%
Abonnés	P155.1	Taux de réclamations	1,06	0,45

SOMMAIRE

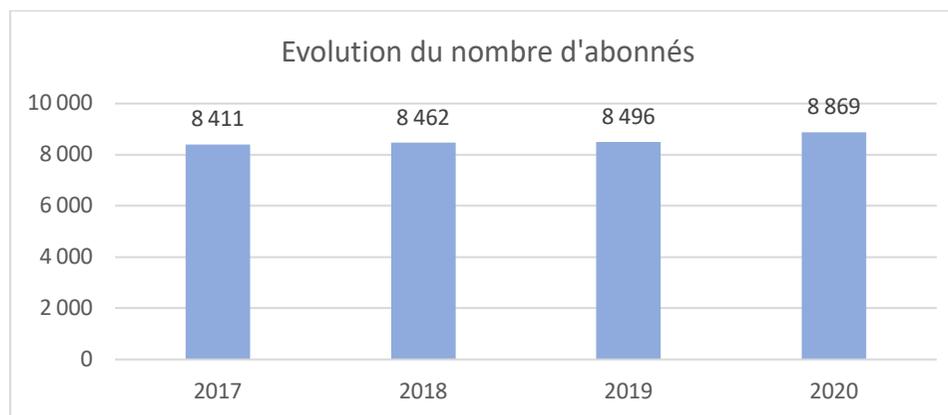
1	Les usagers du service public d’eau potable du SIAEP de Nemours Saint Pierre	5
1.1	Les abonnés du service	5
1.2	Les volumes consommés	6
2	Les installations du service public d’eau potable	7
2.1	Ouvrages de production d’eau potable	7
2.2	Les ouvrages de stockage et de distribution d’eau	7
3	La gestion du service public d’eau potable	9
3.1	Le contrat de concession de service public d’eau potable du SIAEP de Nemours Saint-Pierre	9
3.2	Les moyens du concessionnaire et du SIAEP de Nemours Saint-Pierre	10
4	L’activité du service d’eau potable en 2020	11
4.1	La production d’eau potable	11
4.1.1	Bilan des prélèvements et achats d’eau	11
4.1.2	Suivi de la qualité des ressources	12
4.2	La distribution d’eau potable	12
4.2.1	La qualité de l’eau distribuée	12
4.2.2	La performance du réseau de distribution	13
4.2.3	Les indicateurs clientèle	14
4.3	Les travaux réalisés	14
4.3.1	Opérations réalisées par le concessionnaire du service d’eau potable	14
4.3.2	Solde des comptes financiers relatifs aux engagements contractuels du concessionnaire	14
4.3.3	Opérations réalisées par le SIAEP de Nemours Saint-Pierre	15
5	Les aspects financiers du service public d’eau potable	16
5.1	Les comptes du concessionnaire du service public d’eau potable	16
5.1.1	Détail des charges et recettes du concessionnaire en 2020	16
5.1.2	Équilibre global du contrat de concession de service public	17
5.2	Le budget du SIAEP de Nemours Saint-Pierre	18
5.3	La facturation de la redevance Eau potable	19
5.3.1	Principe et montant de la redevance	19

5.3.2	La facture Eau potable des usagers.....	20
5.3.3	État des impayés	20
6	Annexes	21
6.1	Comptes annuels de résultat d’exploitation du concessionnaire.....	21

1 Les usagers du service public d’eau potable du SIAEP de Nemours Saint Pierre

1.1 Les abonnés du service

En 2020, **8 869 abonnés** étaient recensés sur le service de distribution d’eau potable du SIAEP de Nemours Saint Pierre :



Le service a gagné **373 abonnés** en 2020 soit une progression de **4,4%**.

Le ratio d’habitants par abonnement domestique est de **2,59 habitants par abonnement**.

Les communes ayant transféré leur **compétence Eau potable au SIAEP de Nemours Saint Pierre** sont les suivantes :

- **Aufferville**
- **Bagneaux-sur-Loing**
- **Chatenoy**
- **Chevrainvilliers**
- **Darvault**
- **Fay-les-Nemours**
- **Nemours**
- **Ormesson**
- **Saint-Pierre-les-Nemours**

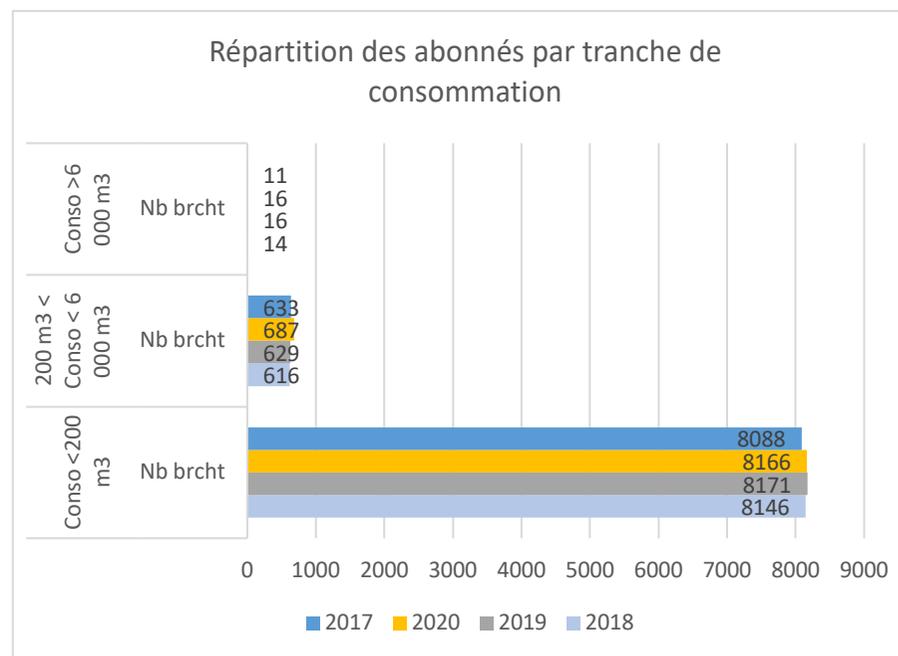
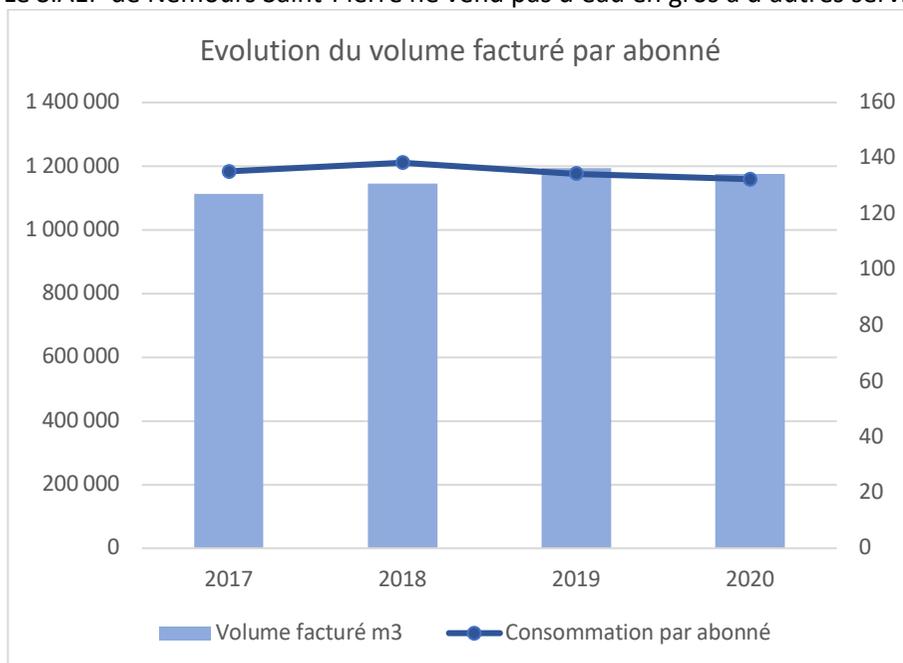
Le service d’eau du SIAEP de Nemours Saint -Pierre a également établi

- une convention d’achat d’eau en gros avec le SIAEP du Plateau du Sud du Bocage pour recevoir :
 - de l’eau potable à partir du raccordement au lieu-dit « Glandelles » jusqu’à **2 000 m³ par an**
- une convention d’achat d’eau en gros avec la ville de Paris pour recevoir
 - de l’eau potable à partir du raccordement sur la conduite de Chaintreauville

1.2 Les volumes consommés

En 2020, ramenés à 365 jours, **1 162 357 m³** ont été livrés aux usagers du SIAEP de Nemours Saint-Pierre, soit une baisse de **-2,3%** par rapport à l’année précédente. La consommation moyenne par abonné s’établit à **132 m³ par abonné**, en baisse de **-1,40%** par rapport à l’année précédente.

Le SIAEP de Nemours Saint-Pierre ne vend pas d’eau en gros à d’autres services.



2 Les installations du service public d'eau potable

2.1 Ouvrages de production d'eau potable

Pour alimenter son service de distribution en eau, le SIAEP de Nemours Saint-Pierre dispose en propre des installations suivantes :

- **7 forages**, dont un droit d'eau à partir des sources de la Joie et Chaintreauville (Eau de Paris)
- **1 station de production (UTEF)** d'une capacité nominale de **605 m³/h**



2.2 Les ouvrages de stockage et de distribution d'eau

Pour distribuer l'eau potable à l'ensemble des usagers, le SIAEP de Nemours Saint-Pierre dispose des installations suivantes :

- **7 réservoirs et 7 bâches de reprise et de surpression** pour une capacité de stockage de **7 960 m³**
- **6 installations de surpression**
- **191,118 km de réseau de distribution équipé de :**
 - 11 débitmètres
 - 40 prélocalisateurs de fuites
- **8 869 branchements**
- **8 869 compteurs**



L'ensemble des installations a été inséré dans un **système d'information géographique**. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau a été évalué à **99 points** sur 120.

Synoptique du réseau du SIAEP de Nemours Saint-Pierre



3 La gestion du service public d'eau potable

3.1 Le contrat de concession de service public d'eau potable du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

Le SIAEP de Nemours Saint-Pierre a confié la gestion de son service de distribution d'eau potable à la société **SAUR**.

En vertu du **contrat de concession de service public (ex-délégation de service public)**, qui lui a été accordé pour **12 ans** à partir du 1er janvier 2016, la société SAUR est responsable :

- De l'entretien, la surveillance, les réparations de l'ensemble des ouvrages du service eau potable
- Du financement et de la réalisation des travaux concessifs suivants :
 - Renouvellement d'un tiers des branchements en plomb présents sur le service, soit 681 branchements
 - Financement d'un fonds de travaux pour le renouvellement des canalisations
 - Installation d'équipements de sectorisation
 - 4 compteurs ou débitmètres
 - 40 prélocalisateurs acoustiques
 - Installation d'équipements d'amélioration et de sécurisation de la qualité de l'eau :
 - 1 analyseur de chlore au niveau du réservoir de Darvault
 - 1 chloration relai au niveau de l'accélérateur de Darvault
 - 1 vidéo surveillance sur chacun des 6 points de production
 - Réalisation d'un site internet
- De la mise en œuvre des actions suivantes :
 - Réalisation d'un bilan carbone tous les 2 ans
 - Etude d'une filière de recyclage des compteurs renouvelés
 - Implantations de ruches sur le site de l'UTEP
 - Diagnostic énergétique de l'UTEP tous les ans
- Des relations avec les abonnés,
- De la perception de la redevance auprès des usagers tant pour sa part que pour celle revenant à la collectivité.

3.2 Les moyens du concessionnaire et du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

La SAUR met à disposition des usagers du service d'eau potable du SIAEP de Nemours Saint-Pierre:

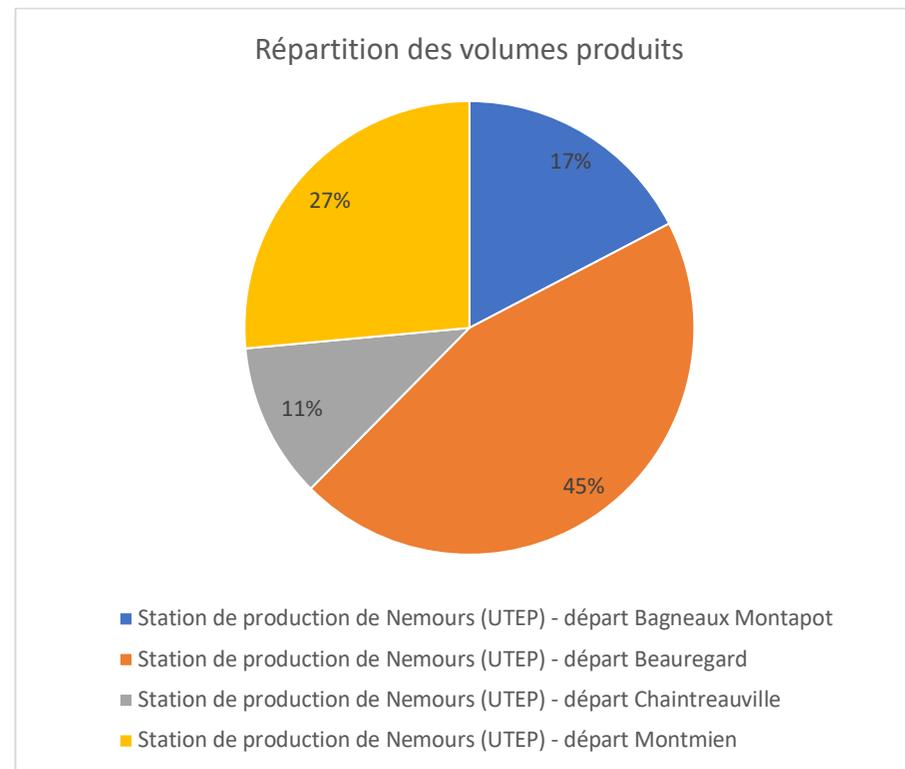
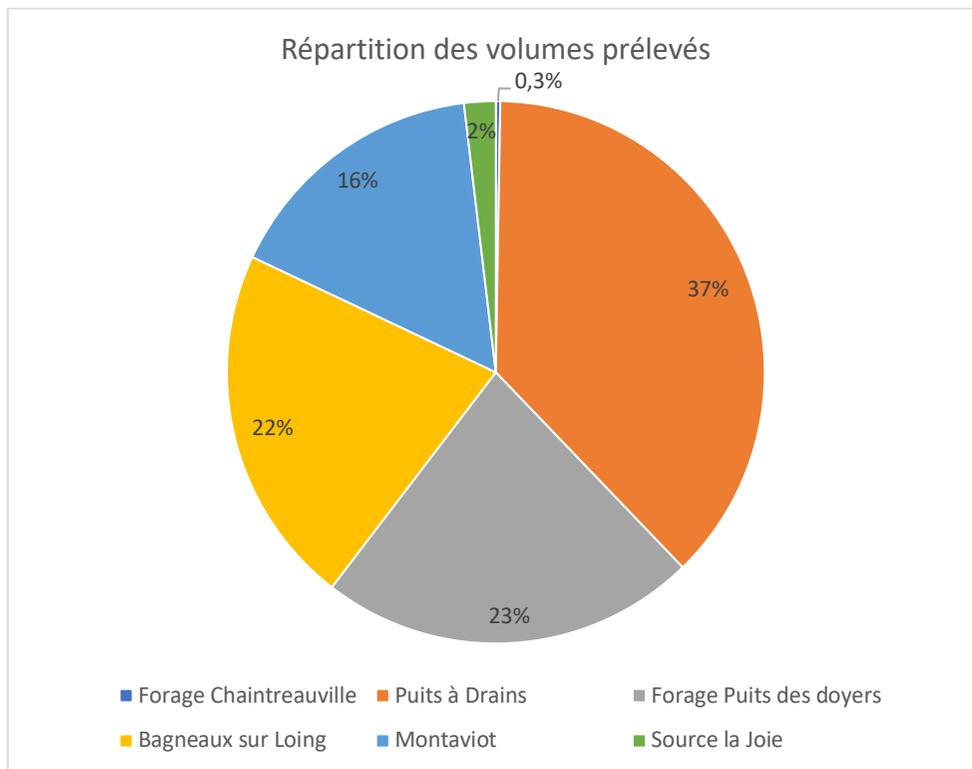
- Un point d'accueil clientèle ouvert à Nemours
29 rue des Hauteurs du Loing
77140 Nemours
Du lundi au vendredi de 9h à 12h sans rdv et de 13h30 à 16h30 sur rdv (03 58 58 20 00)
- Une agence en ligne sur internet où les clients peuvent :
 - Souscrire un nouveau contrat
 - Payer leurs factures
 - S'informer sur le service

4 L’activité du service d’eau potable en 2020

4.1 La production d’eau potable

4.1.1 Bilan des prélèvements et achats d’eau

En 2020, le service d’eau potable du SIAEP de Nemours Saint-Pierre a produit **1 422 886 m³**, soit une baisse de 2,3% par rapport à 2019.



En 2020, le SIAEP de Nemours Saint-Pierre a importé **3 102 m³**.

4.1.2 Suivi de la qualité des ressources

Les 6 forages du SIAEP de Nemours Saint-Pierre disposent d'un arrêté préfectoral de DUP :

Ressource	DUP
Puits des Doyers	21/06/1982
Puits à Drains rayonnants	04/07/2008
Forage de la Madeleine	24/02/1982
Forage de Montaviot	02/07/1982
Forage de Chaintreauville Saint Pierre	
Forage de Chaintreauville Nemours (Source de Joie, Eau de Paris)	18/04/2013

L'indice d'avancement de protection de la ressource [P108] est **100%**.

4.2 La distribution d'eau potable

4.2.1 La qualité de l'eau distribuée

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau distribuée est effectué par l'ARS (Agence Régionale de Santé). En plus de ce contrôle officiel, des mesures d'autocontrôle sont réalisées par le concessionnaire (ex-déléataire).

En 2020, les **43** contrôles bactériologiques et **43** contrôles physico-chimiques réalisés sur l'eau distribuée sur le SIAEP de Nemours Saint-Pierre ont conclu à :

- **100% de conformité sur les paramètres bactériologiques**
- **95,9% de conformité sur les paramètres physico-chimiques**

L'eau distribuée sur le service du SIAEP de Nemours Saint-Pierre est globalement de bonne qualité malgré 2 non-conformités, l'une concernant le paramètre plomb à Ormesson et l'autre concernant le paramètre nickel à Saint-Pierre-lès-Nemours. Des mesures de renouvellement des matériaux ont été prises afin d'atteindre les normes de conformité de ces deux paramètres.

4.2.2 La performance du réseau de distribution

La performance du réseau de distribution est caractérisée par la maîtrise des pertes d'eau tout au long de la chaîne de distribution.

En 2020, **251 567 m³ d'eau ont été perdus sur le réseau de distribution du SIAEP de Nemours Saint-Pierre, soit 4 643 m³ (-1,8%) de pertes en moins qu'en 2019.**

Le rendement du réseau caractérise la proportion d'eau perdue par rapport au volume mis en distribution et est égal au ratio suivant :

$$\frac{\text{Volume consommé autorisé} + \text{Volume vendu en gros (m}^3/\text{an)}}{\text{Volume produit} + \text{Volume acheté en gros (m}^3/\text{an)}}$$

NB : Le volume consommé autorisé comprend :

- Le volume d'eau potable vendu aux usagers domestiques et municipaux
- Le volume d'eau brute vendu aux industriels
- Le volume consommé pour les besoins du service

En 2020, le rendement s'élève à **82,4%, soit une performance stable par rapport à 2019.**

L'indice linéaire de pertes du réseau d'eau potable, dont l'interprétation est moins intuitive que le rendement, est cependant un meilleur indicateur car il est directement proportionnel au volume des pertes, indépendamment de l'importance du volume consommé par les usagers :

$$I. L. P. = \frac{\text{Volumés des pertes en eau (m}^3/\text{an)}}{\text{Linéaire de réseau (km)} \times 365 \text{ (jours)}}$$

En 2020, l'ILP est égal à **3,76 m³/km/j**, en progression **de -0,1 m³/km/j par rapport à 2019.**

Comment améliorer les performances des réseaux ?

De la recherche de fuites à la gestion des pressions ou encore aux travaux de réparations localisés, en passant par le renouvellement de canalisations et l'équipement des réseaux en compteurs de sectorisation, les moyens sont nombreux, mais parfois coûteux, pour améliorer les performances des réseaux.

La responsabilité de ces différentes actions se partage entre le concessionnaire et la collectivité.

4.2.3 Les indicateurs clientèle

	2020
Taux d’interruptions de service non-programmées (/1000 abonnés)	6,09 ‰
Taux de respect du délai d'ouverture des branchements	98,24%
Nombre de réclamations enregistrées par le concessionnaire	4

4.3 Les travaux réalisés

4.3.1 Opérations réalisées par le concessionnaire du service d’eau potable

Les travaux réalisés en 2020 par le concessionnaire sont les suivants.

- **Renouvellement :**
 - **13 équipements** (dont 2 grosses réparations) – 64 346 €
 - **181 compteurs**, soit 2% du parc

- **Travaux de premier établissement :**
 - **57 branchements neufs** – 80,8 K€

4.3.2 Solde des comptes financiers relatifs aux engagements contractuels du concessionnaire

	Solde au 31/12/2020
Fonds canalisation et travaux	266 397 €

4.3.3 Opérations réalisées par le SIAEP de Nemours Saint-Pierre

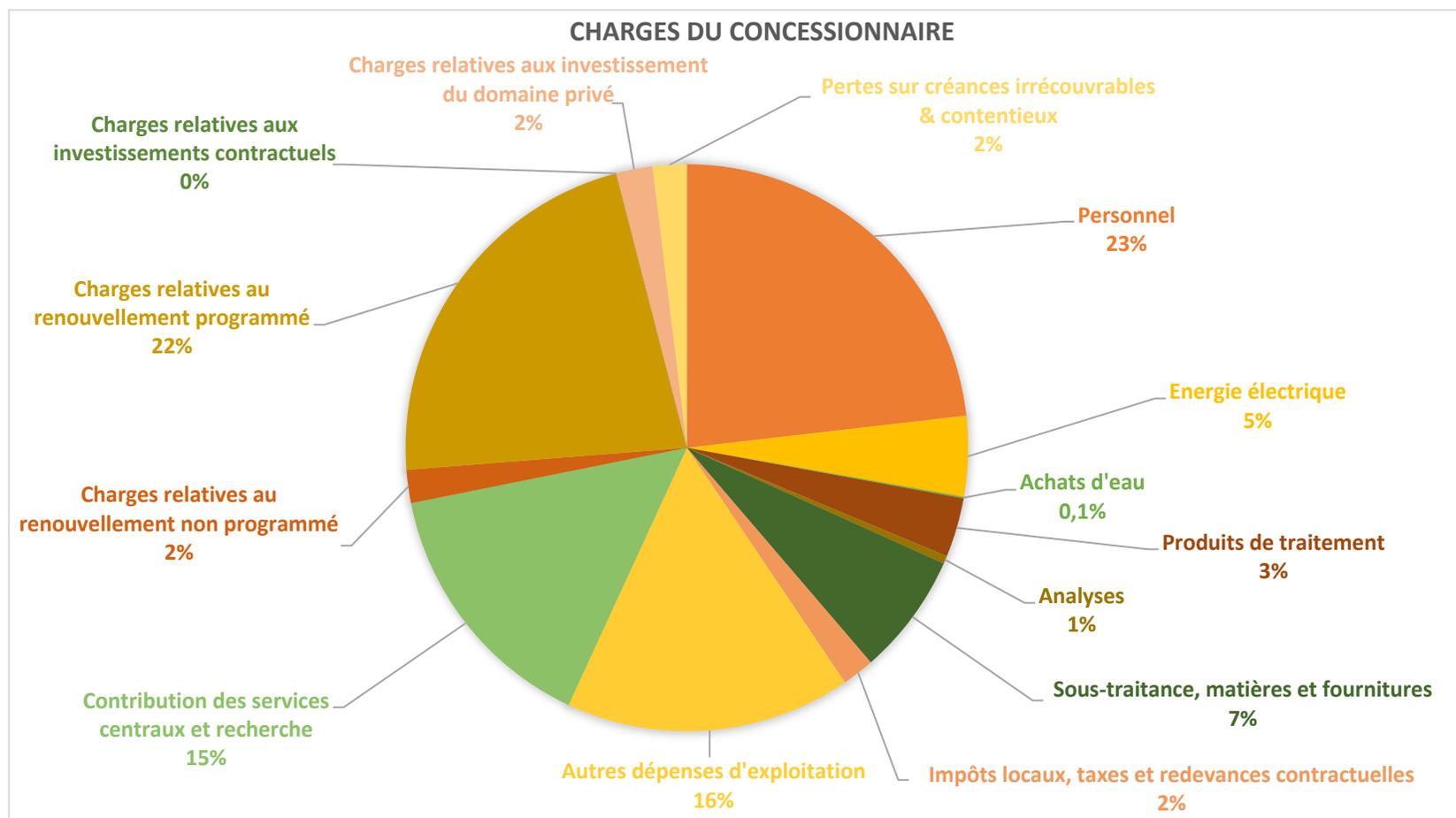
Les travaux réalisés en 2020 par le Syndicat ont représenté un montant total de **48 482 €HT** :

- **Renouvellement et réhabilitation :**
 - **Renouvellement des 13 branchements plomb des bâtiments communaux** – 41 182 € HT
- **Travaux de premier établissement :**
 - **Acquisition du logiciel ImaGeau pour le suivi des ressources en eau du SIAEP (Puits des Doyers, puits à drains, forage dit « de Bagneaux », forage de Montaviot)** – 7 300 € HT

5 Les aspects financiers du service public d’eau potable

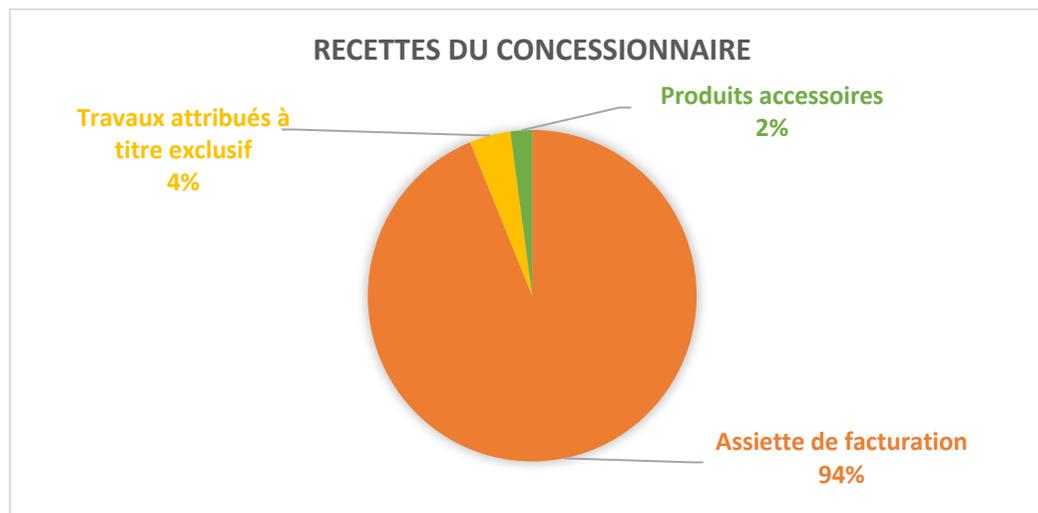
5.1 Les comptes du concessionnaire du service public d’eau potable

5.1.1 Détail des charges et recettes du concessionnaire en 2020



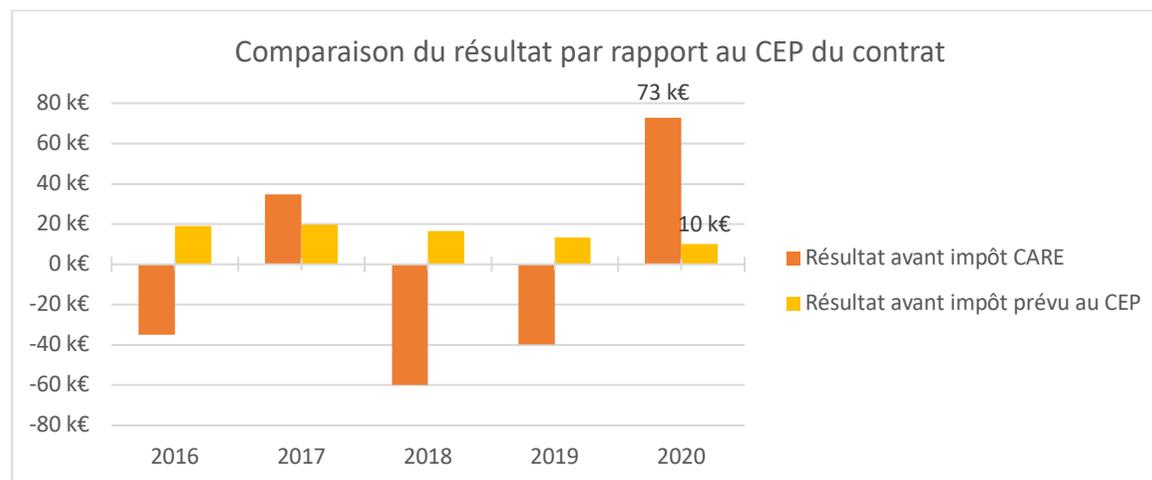
En 2020, les **charges du concessionnaire** se sont élevées à **1 997,5 K€**. Ces charges sont assumées par le concessionnaire à ses risques et périls.

En 2020, les **recettes du concessionnaire** se sont élevées à **1 924,8 K€**.



5.1.2 Équilibre global du contrat de concession de service public

En 2020, le concessionnaire annonce un résultat positif, il représente **3,6% du chiffre d'affaires** réalisé.



5.2 Le budget du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

La synthèse du compte administratif du budget pour l'année 2020 s'établit comme suit :

	2020
Section d'exploitation	
Dépenses réelles d'exploitation	590 919,74 €
Personnel	0,00 €
Charges à caractère général	31 428,77 €
Autres charges de gestion courante	2 400,00 €
Intérêts de la dette	557 090,97 €
Recettes réelles d'exploitation	1 573 089,58 €
Travaux et redevances	1 567 783,54 €
Subvention d'exploitation	0,00 €
Autres produits de gestion courante	5 306,04 €
Section d'investissement	
Dépenses d'investissement	757 299,11 €
Remboursement du capital de la dette	749 215,61 €
Recettes d'investissement	29 798,15 €
Solde de gestion	1 539 260,81 €
Capacité d'autofinancement	232 954,23 €

En 2020, les **charges financières se sont élevées à 1 306 306,58 €**, soit 749 215,61€ de remboursement du capital et 557 090,97 € d'intérêts d'emprunt.

Au 31/12/2020, la situation du budget annexe Eau potable à la clôture de l'exercice était la suivante :

- **Capital restant dû : 15 154 784,42 €**
- **Solde de gestion : 1 539 260,81 €**

5.3 La facturation de la redevance Eau potable

5.3.1 Principe et montant de la redevance

Le tarif est instauré en contrepartie du service public d’eau potable rendu qui comprend, la production d’eau potable et son acheminement jusqu’au robinet de l’usager.

La redevance eau potable est établie en fonction des charges du service public de l’eau potable et des programmes d’investissement mis en œuvre pour entretenir et développer le patrimoine du service.

Les modalités de facturation sont fixées dans le règlement du service.

- **Quel est le volume pris en compte ?**

L’assiette de la redevance se base sur la consommation en eau potable relevée au compteur de chaque usager.

- **Qui perçoit l’argent de la facture d’eau potable ?**

- une part « Concessionnaire » de la redevance revient à la SAUR pour la gestion du service et les travaux qui lui ont été confiés
- une part « Collectivité » de la redevance revient au SIAEP de Nemours Saint-Pierre pour les travaux
- une part « Taxes » de la redevance revient à l’agence de l’eau Seine Normandie, pour la lutte contre la pollution et pour le préservation des ressources en eau

Le tarif de la part « Collectivité » est fixé chaque année par délibération du Conseil Syndical.

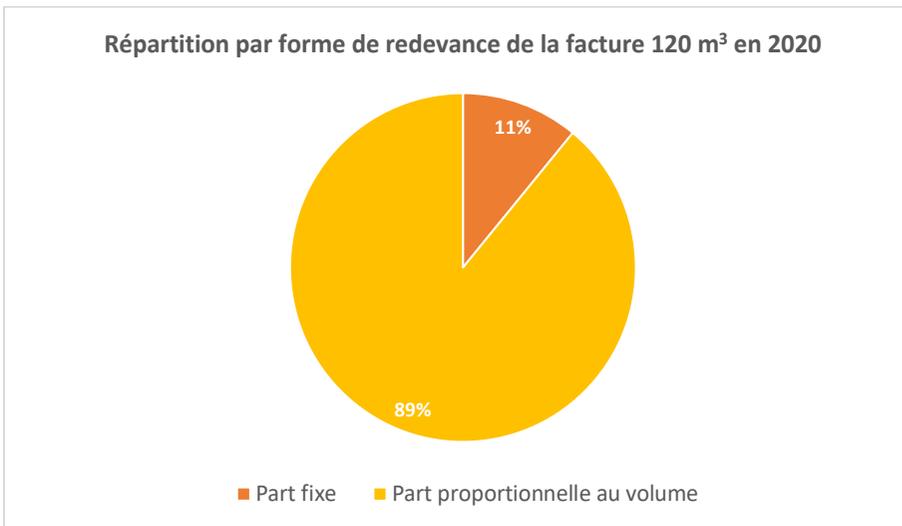
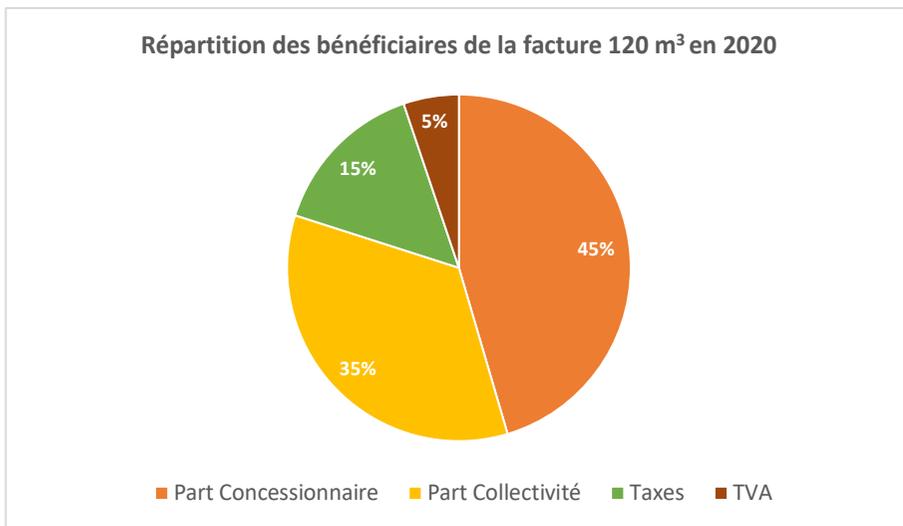
Les tarifs de la part « Concessionnaire » ont été fixés lors de la signature du contrat de concession. Le tarif du concessionnaire (ex-déléataire) est indexé chaque trimestre pour tenir compte de l’évolution globale des prix dans le secteur d’activité concerné.

	1e janv 2019	1e janv 2020	1e janv 2021
Part Concessionnaire			
Par fixe annuelle	43,44 €	44,48 €	45,19 €
Part variable	1,2217	1,2510	1,2709 €
Part Collectivité			
Part fixe	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Part variable	1,2500 €	1,2500 €	1,2500 €
Taxes			
Ag de l'eau - Prél.	0,1500 €	0,1600 €	0,1600 €
Ag de l'eau - Poll.	0,3800 €	0,3800 €	0,3800 €
TVA	5,5%	5,5%	5,5%

5.3.2 La facture Eau potable des usagers

La relève des compteurs est une fois par an par le concessionnaire.

En 2020, le montant de la facture d’eau potable pour un **volume type de 120 m³** s’est établi à **435,15 €TTC** soit **3,63 € par m³**.



5.3.3 État des impayés

En 2020, le **taux d’impayés**, sur les factures de l’année précédente, était de 2,93% sur le service du SIAEP de Nemours Saint-Pierre.

6 Annexes

6.1 Comptes annuels de résultat d'exploitation du concessionnaire

CARE	2020	Produits (k€)	4 036,5
Charges (k€)	3 963,8	Assiette de facturation	1 874,3
Personnel	446,4	Collectivité et autres organismes publics	2 039,0
Energie électrique	88,2	Travaux attribués à titre exclusif	80,8
Achats d'eau	1,7	Produits accessoires	42,4
Produits de traitement	65,2	Résultat avant impôt	72,7
Analyses	8,5	Résultat	49,5
Sous-traitance, matières et fournitures	134,2		
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles	35,4		
Autres dépenses d'exploitation	315,9		
Télécommunications, poste et télégestion	15,2		
Engins et véhicules	73,9		
Informatique	99,3		
Assurances	7,4		
Locaux	95,6		
Divers	24,5		
Contribution des services centraux et recherche	287,8		
Collectivité et autres organismes publics	2 039,0		
Part collectivité	1 411,0		
Autres organismes publics	628,0		
Charges relatives au renouvellement	463,6		
Pour garantie de continuité du service	36,4		
Fonds contractuel	427,2		
Charges relatives aux investissements contractuels	0,0		
Annuités emprunt collectivité prises en charge	0,0		
Charges relatives aux investissements du domaine privé	40,2		
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux	37,7		

SIAEP NEMOURS ST PIERRE ANC

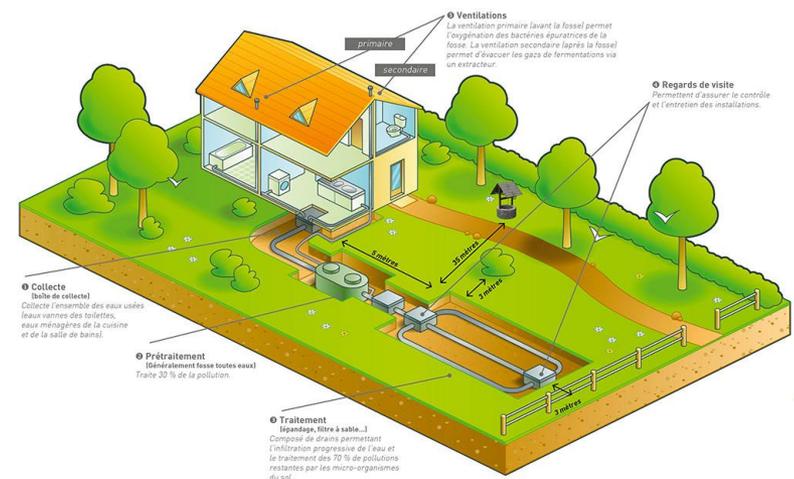
**SERVICE PUBLIC
DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
SPANC
PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2020**



PARCE QUE **CHAQUE TERRITOIRE** EST UNIQUE.

DONNEES CONTRACTUELLES

- Affermage du service assainissement collectif et non collectif
- Date effet : 01/01/2017
- Date de fin : 31/12/2028
- Les communes : Bagneaux sur Loing, Darvault, Nemours, Poligny et St Pierre Les Nemours
- Nombres de systèmes d'assainissement autonomes
 - Estimé au contrat : 448



VENTES IMMOBILIERES

22 CONTROLES

3 contrôles



19 contrôles



→ 19 Installations non conformes devront être mises en conformité dans un délai 1 an si cession immobilière aboutie

→ **Dont 3 installations non conformes peuvent être mises en demeure de réaliser les travaux dans un délai inférieur à 1 an** *non respect de l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique*



PARCE QUE **CHAQUE TERRITOIRE** EST UNIQUE.



CONTROLES DE BON FONCTIONNEMENT

- Il n'y a pas eu de contrôle de bon fonctionnement en 2020



NEUFS OU REHABILITATIONS

- Il n'y a pas eu de contrôle de conception en 2020
- Il n'y a pas eu de contrôle de réalisation en 2020



PARCE QUE **CHAQUE TERRITOIRE** EST UNIQUE.



TARIFS

Tarifs HT	2021
Contrôle de conception	88,97 €
Contrôle de réalisation	157,01 €
Contrôle de bon fonctionnement pour installation individuelle	128,97 €
Contrôle de bon fonctionnement pour installation collective	189,44 €
Contrôle de cession immobilière	186,89 €



PARCE QUE **CHAQUE TERRITOIRE** EST UNIQUE.



Merci pour votre écoute,



PARCE QUE **CHAQUE TERRITOIRE** EST UNIQUE.

[Retour au sommaire](#)



Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Service assainissement collectif/non collectif

Exercice 2020

... à destination des usagers...

... pour plus de transparence...

... élaboré par la collectivité responsable de l'organisation du service...

... pour mieux évaluer la qualité et le prix du service à l'utilisateur.

Les indicateurs de performance du service d'assainissement collectif

Thème	Code	Libellé	2019	2020
Abonnés	D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	21 733	21 127
Collecte	D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	209	209
Traitement	D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (tMS)	518,4	443,87
Abonnés	D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 au 01/01/N+1	2,58 €	2,60 €
Abonnés	D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 au 01/01/N	2,54 €	2,58 €
Collecte	P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	81%	
Collecte	P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (/120)	93	93
Traitement	P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	OUI	NC
Traitement	P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	OUI	NC
Traitement	P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	OUI	NC
Traitement	P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel (arrêté juillet 2015)	96,1%	100%
Traitement	P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
Gestion financière	P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	808 €	311,15 €
Abonnés	P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0	0
Collecte	P252.1	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	4,04	NC
Gestion financière	P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,08%	NC
Traitement	P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (/120)	80	80
Gestion financière	P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,6	0,0
Gestion financière	P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,75	2,34
Abonnés	P258.1	Taux de réclamations	0%	NC

SOMMAIRE

1	Les usagers du service public d’assainissement du SIAEP de Nemours Saint Pierre	5
1.1	Les abonnés du service	5
1.2	Les volumes consommés	5
2	Les installations du service public d’assainissement	7
2.1	Ouvrages de collecte et de transport des eaux usées	7
2.2	Ouvrages de traitement des eaux usées	7
3	La gestion du service public d’assainissement	8
3.1	Le contrat de concession de service public d’assainissement du SIAEP de Nemours Saint-Pierre.....	8
3.2	Les moyens du concessionnaire et du SIAEP de Nemours Saint-Pierre	9
4	L’activité du service d’assainissement en 2020	10
4.1	La collecte et le transport des eaux usées	10
4.2	Le traitement des eaux usées	10
4.3	La gestion des boues et des sous-produits	11
4.4	Les travaux réalisés	12
4.4.1	Opérations réalisées par le concessionnaire du service.....	12
4.4.2	Solde des comptes financiers relatifs aux engagements contractuels du concessionnaire	12
4.4.3	Opérations réalisées par le SIAEP de Nemours Saint-Pierre	13
5	Les aspects financiers du service public d’assainissement collectif	14
5.1	Les comptes du concessionnaire du service public d’assainissement collectif	14
5.1.1	Détail des charges et recettes du concessionnaire en 2020	14
5.1.2	Équilibre global du contrat de concession de service public.....	15
5.2	Le budget du SIAEP de Nemours Saint-Pierre.....	16
5.3	La facturation de la redevance Assainissement collectif	17
5.3.1	Principe et montant de la redevance	17
5.3.2	La facture Assainissement collectif des usagers.....	18
5.3.3	État des impayés	18
6	Le Service Public d’Assainissement Non Collectif (SPANC)	19
6.1	Le service aux usagers	19

6.2	Les aspects financiers du Service Public d’Assainissement Non Collectif	20
6.2.1	Les tarifs de l’Assainissement Non Collectif	20
6.2.2	Le budget du SIAEP de Nemours Saint-Pierre	22
7	Annexes	23
7.1	Comptes annuels de résultat d’exploitation du concessionnaire en 2020.....	23

1 Les usagers du service public d'assainissement du SIAEP de Nemours Saint Pierre

1.1 Les abonnés du service

En 2020, **7 567 abonnés** étaient recensés sur le service d'assainissement du SIAEP de Nemours Saint Pierre.

Le service a gagné **339 abonnés** en 2020.

Le ratio d'habitants par abonnement domestique est de **2,79 habitants par abonnement**.

Les communes ayant transféré leur **compétence Assainissement collectif au SIAEP de Nemours Saint Pierre** sont les suivantes :

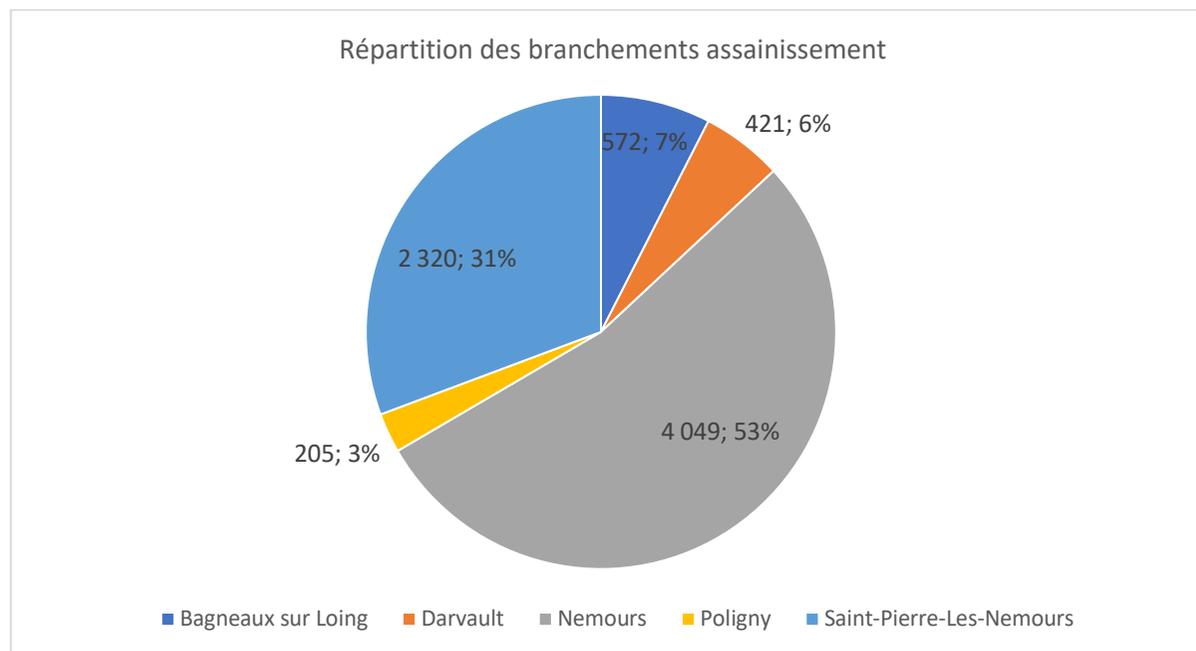
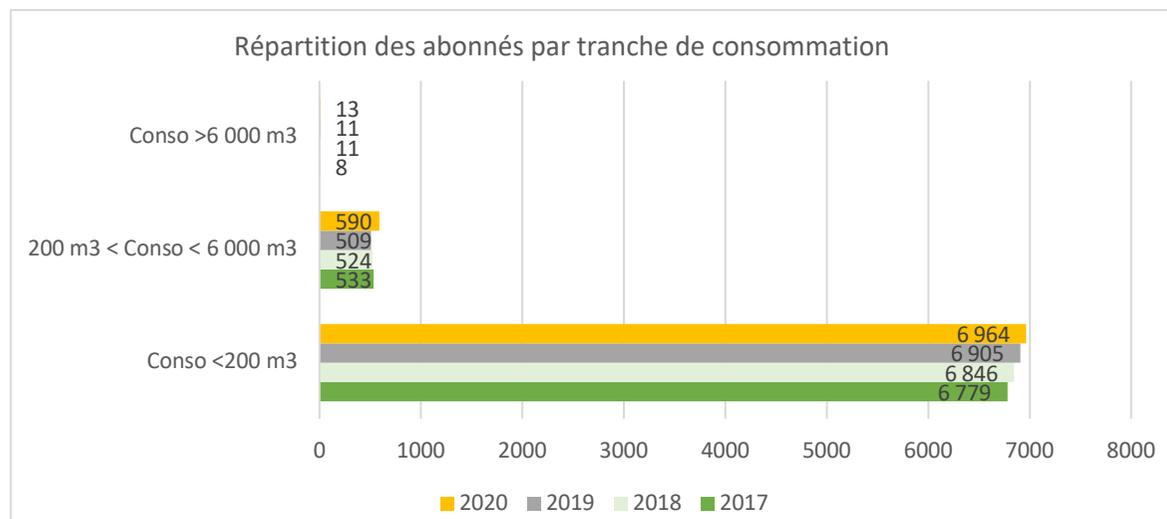
- **Bagneaux-sur-Loing**
- **Darvault**
- **Nemours**
- **Poligny**
- **Saint-Pierre-les-Nemours**

1.2 Les volumes consommés

En 2020, **1 010 451 m³** ont été facturés aux usagers du SIAEP de Nemours Saint-Pierre, soit une baisse de **2,2%** par rapport à l'année précédente.

La consommation moyenne par abonné s'établit pour 2020 à **134 m³ par abonné**, en baisse de **6,5%** par rapport à l'année précédente.

Le SIAEP de Nemours Saint-Pierre n'a pas de conventions de transferts d'effluents avec d'autres services.



2 Les installations du service public d'assainissement

2.1 Ouvrages de collecte et de transport des eaux usées

Pour collecter les effluents de l'ensemble des usagers, le SIAEP de Nemours Saint-Pierre dispose des installations suivantes :

- 7 567 branchements
- 107 907 mètres linéaires de réseau de collecte eaux usées, uniquement en séparatif
- 52 postes de relevage (relèvement et refoulement)
- 10 déversoirs d'orages et trop-pleins
- 70 862 mètres linéaires de réseau pluvial

2.2 Ouvrages de traitement des eaux usées

Pour traiter, le SIAEP de Nemours Saint-Pierre dispose en propre des installations suivantes :

- 1 station de traitement des eaux usées (STEU) à Nemours d'une capacité en Equivalent Habitant de 35 000 EH et d'une capacité nominale de 7 000 m³/j
- 1 station de traitement des eaux usées (STEU) à Poligny d'une capacité en Equivalent Habitant de 500 EH et d'une capacité nominale de 75 m³/j



Station de traitement des eaux usées « Nemosa » de Nemours

L'ensemble des installations a été inséré dans un système d'information géographique. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau a été évalué à 93 points sur 120.

3 La gestion du service public d'assainissement

3.1 Le contrat de concession de service public d'assainissement du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

Le SIAEP de Nemours Saint-Pierre a confié la gestion de son service d'assainissement collectif à la société **SAUR**.

En vertu du **contrat de concession de service public (ex-délégation de service public)**, qui lui a été accordé pour **12 ans** à partir du 1er janvier 2017, la société SAUR est responsable :

- L'exploitation des infrastructures d'assainissement collectif de façon à assurer la continuité de service aux usagers. Cela comprend notamment l'entretien, la surveillance et les réparations des installations suivantes :
 - les réseaux de collecte des eaux usées
 - les postes de relèvement
 - les stations d'épuration
- L'entretien des réseaux d'eaux pluviales
- La gestion du service d'assainissement non collectif
- Les travaux de renouvellement mis à la charge du concessionnaire dans le cadre du contrat
- L'exécution des autres travaux prévus par le présent contrat
- La conduite des relations avec les usagers du service
- La facturation, le recouvrement des redevances
- La fourniture régulière et sur demande du SIAEP de Nemours Saint-Pierre de toute information et synthèse sur le fonctionnement technique et financier du service

3.2 Les moyens du concessionnaire et du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

La SAUR met à disposition des usagers de l'assainissement collectif du SIAEP de Nemours Saint-Pierre:

Un point d'accueil clientèle ouvert à Nemours

29 rue des Hauteurs du Loing

77140 Nemours

Du lundi au vendredi de 9h à 12h sans rdv et de 13h30 à 16h30 sur rdv (03 58 58 20 00)

Une agence en ligne sur internet où les clients peuvent :

- Souscrire un nouveau contrat
- Payer leurs factures
- S'informer sur le service

4 L'activité du service d'assainissement en 2020

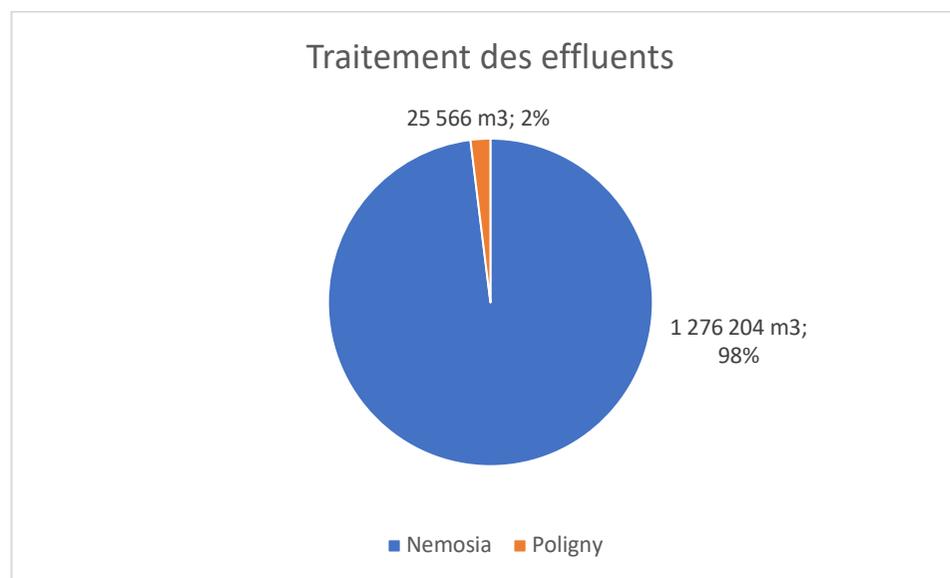
4.1 La collecte et le transport des eaux usées

En 2020, le concessionnaire a réalisé les opérations suivantes :

- **2 309 mètres linéaires** de réseau d'eaux usées ont été **curés**, soit 2% du réseau, afin de permettre le bon écoulement des eaux.
- **4 636 mètres linéaires** ont été inspectés par **caméra**, soit **4,3%** du réseau d'eaux usées, afin de contrôler les dégradations éventuelles
- **49 opérations de désobstruction** sur branchements et sur canalisations ont eu lieu.

4.2 Le traitement des eaux usées

En 2020, le service d'assainissement collectif du SIAEP de Nemours Saint-Pierre a traité **1 292 078 m³**.



On dénombre **24 754 m³** d'effluents déversés au milieu naturel, soit 2% du total des effluents en 2020.

La conformité globale des bilans 24 heures pour les deux stations de traitement des eaux usées est de :

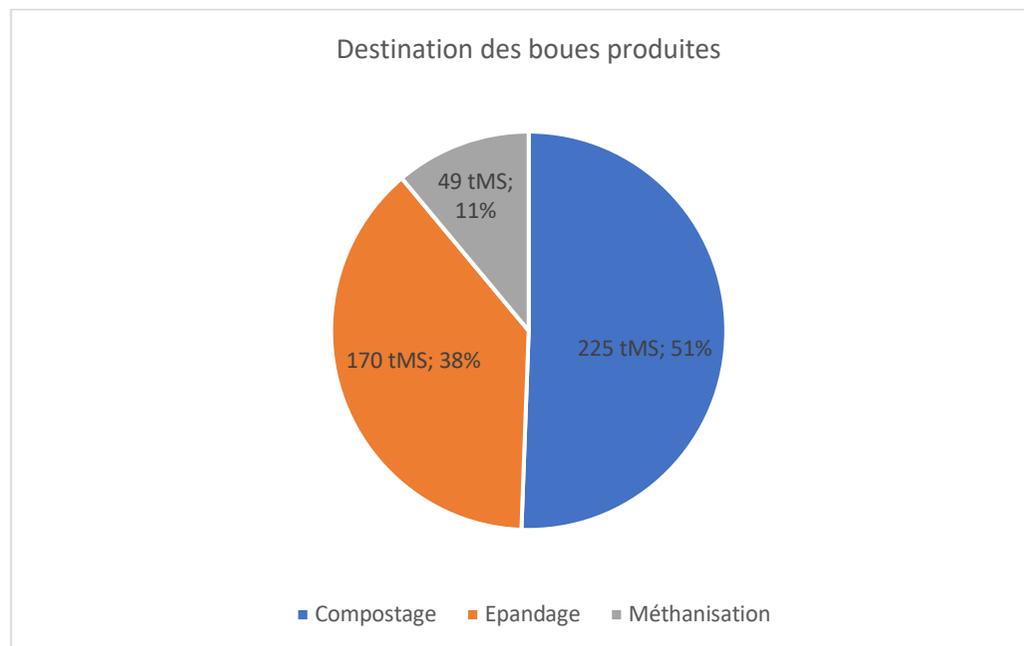
- **100%** pour la station « Nemosia » de Nemours
- **100%** pour la station de Poligny

Le fonctionnement des deux stations d'épuration du SIAEP de Nemours Saint-Pierre est **conforme** aux prescriptions de l'Arrêté du 21 Juillet 2015.

4.3 La gestion des boues et des sous-produits

En 2020, la production sur les deux stations a été de :

- **376 tonnes de matières sèches de boues**, dont 444 tonnes de boues évacuées
- **15 m³** de sables
- **80 tonnes** de refus de dégrillage



Neuf conventions ont été établies avec des opérateurs spécialisés pour le traitement de chaque type de déchets.

La station « Nemosia » reçoit également, pour traitement :

- 72 m³ de sables
- 251 m³ de graisses
- 779 m³ de matières de vidange
- 19 124 m³ de lixiviats.

4.4 Les travaux réalisés

4.4.1 Opérations réalisées par le concessionnaire du service

Les travaux réalisés en 2020 par le concessionnaire sont les suivants :

▪ **Renouvellement :**

18 équipements programmés – 135 154 €HT

25 équipements non programmés (dont 9 grosses réparations) – 69 066 €HT

4.4.2 Solde des comptes financiers relatifs aux engagements contractuels du concessionnaire

	Solde au 31/12/2020
Programme de renouvellement (programmé et non-programmé)	- 688 581 €
Fonds de travaux	307 334 €

4.4.3 Opérations réalisées par le SIAEP de Nemours Saint-Pierre

Les travaux réalisés en 2020 par le Syndicat ont représenté un montant total de **517 152 € HT (dont 309 K€ pour la STEP Poligny)** :

Mise en place de pompes sécatrices sur le poste « Bignon » permettant de broyer les lingettes et autres éléments solides avant traitement par la STEP – 20 654 € HT

Mise aux normes du point d’autosurveillance des rejets en amont du PR Gymnase (point A2) et la réfection du radier du poste – 21 560 € HT



Renouvellement du réseau de collecte des eaux usées (4,5 mètres de profondeur) passant sous l’ancien centre commercial Aldi au Mont St Martin à Nemours – 118 892 € HT



Mise en place d’une climatisation réversible dans les locaux de la STEP Nemosia – 24 546 € HT

Curage des lagunes eaux usées préalables aux travaux de reconstruction de la station d’épuration de Poligny – 22 500 € HT

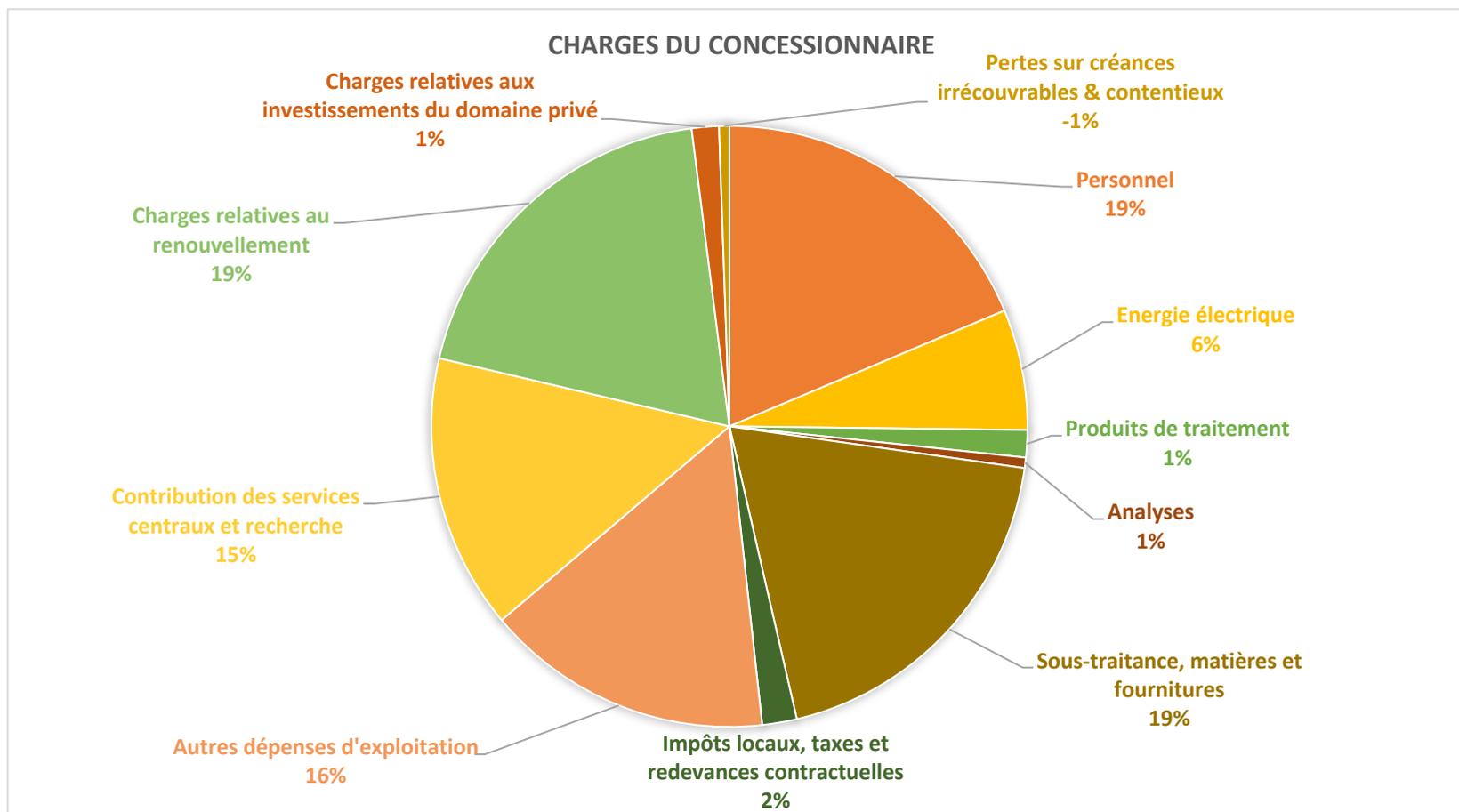
Démarrage des travaux de reconstruction de la Station d’épuration de Poligny en septembre 2020, pour une durée de 14 mois – coût total 1 354 000 € (309 K€ réglés sur l’exercice 2020)



5 Les aspects financiers du service public d'assainissement collectif

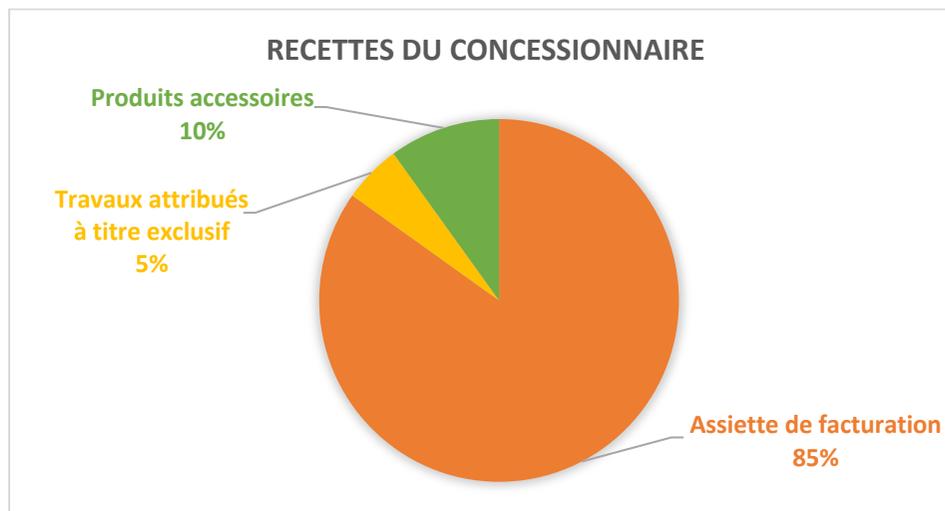
5.1 Les comptes du concessionnaire du service public d'assainissement collectif

5.1.1 Détail des charges et recettes du concessionnaire en 2020



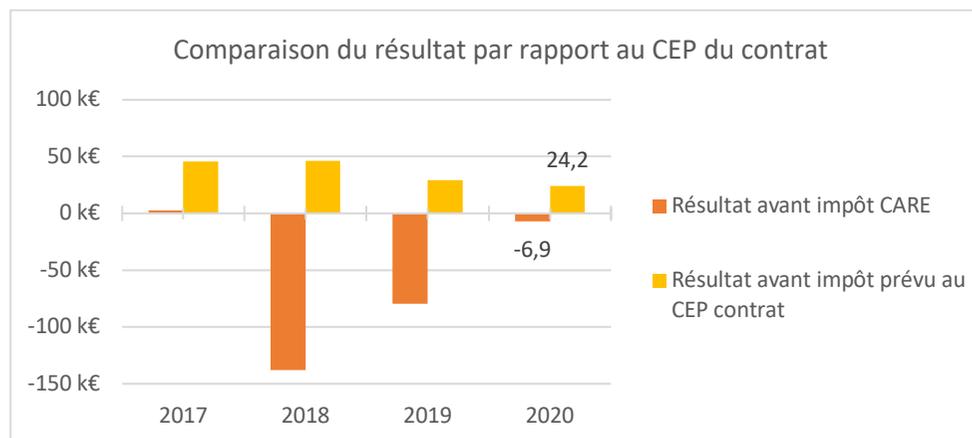
En 2020, les **charges du concessionnaire** se sont élevées à **1 794,5 K€**. Ces charges sont assumées par le concessionnaire à ses risques et périls.

En 2020, les **recettes du concessionnaire** se sont élevées à **1 787,6 K€**.



5.1.2 Équilibre global du contrat de concession de service public

En 2020, le concessionnaire annonce un résultat négatif, il représente **-0,4% du chiffre d'affaires** réalisé.



5.2 Le budget du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

La synthèse du compte administratif du budget pour l'année 2020 s'établit comme suit :

	2020
Section d'exploitation	
Dépenses réelles d'exploitation	279 954,34 €
Personnel	130 378,21 €
Charges à caractère général	35 989,38 €
Autres charges de gestion courante	113 586,75 €
Intérêts de la dette	0,00 €
Recettes réelles d'exploitation	
Recettes réelles d'exploitation	868 727,19 €
Travaux et redevances	848 654,70 €
Subvention d'exploitation	19 845,04 €
Autres produits de gestion courante	227,45 €
Section d'investissement	
Dépenses d'investissement	451 551,83 €
Remboursement du capital de la dette	34 157,52 €
Recettes d'investissement	167 305,40 €
Solde de gestion	588 772,85 €
Capacité d'autofinancement	554 615,33 €

En 2020, les **charges financières se sont élevées à 34 157,52 €**, soit 34 157,52 € de remboursement du capital et 0 € d'intérêts d'emprunt.

En 2020, les **subventions d'exploitation ont représenté 19 845,04 €**, dont 20 843,04 € de prime d'épuration versée par l'Agence de l'eau. La contribution des communes au budget du Syndicat pour la **gestion des eaux pluviales s'est élevée à 82 256,76 €**.

Au 31/12/2020, la situation du budget annexe Assainissement collectif à la clôture de l'exercice était la suivante :

Capital restant dû : 226 166,18 €

Solde de gestion : 588 772,85 €

5.3 La facturation de la redevance Assainissement collectif

5.3.1 Principe et montant de la redevance

Le tarif est instauré en contrepartie du service public d’assainissement collectif rendu qui comprend, la collecte, le transport et le traitement des eaux usées.

La redevance assainissement est établie en fonction des charges du service et des programmes d’investissement mis en œuvre pour entretenir et développer le patrimoine du service.

Les modalités de facturation sont fixées dans le règlement du service.

- **Quel est le volume pris en compte ?**

L’assiette de la redevance se base sur la consommation en assainissement relevée au compteur de chaque usager.

- **Qui perçoit l’argent de la facture d’assainissement collectif ?**

- une part « Concessionnaire » de la redevance revient à la SAUR pour la gestion du service et les travaux qui lui ont été confiés
- une part « Collectivité » de la redevance revient au SIAEP de Nemours Saint-Pierre pour les travaux
- une part « Taxes » de la redevance revient à l’agence de l’eau Seine Normandie, pour la modernisation des réseaux de collecte

Les tarifs eau qui ont été appliqués sont présentés ci-contre :

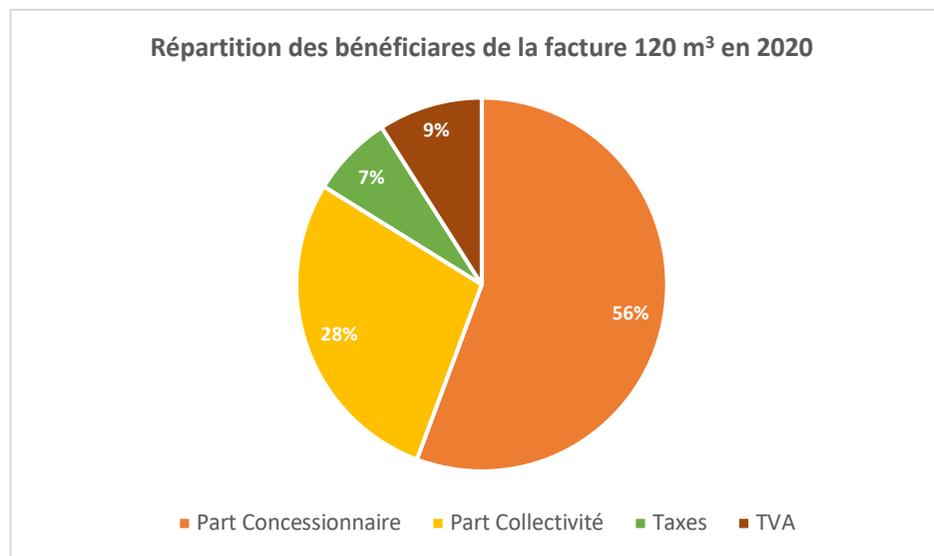
Le tarif de la part « Collectivité » est fixé chaque année par délibération du Conseil Syndical.

Les tarifs de la part « Concessionnaire » ont été fixés lors de la signature du contrat de concession. Le tarif du concessionnaire (ex-déléataire) est indexé chaque trimestre pour tenir compte de l’évolution globale des prix dans le secteur d’activité concerné.

	1 ^{er} janv 2019	1 ^{er} janv 2020	1 ^{er} janv 2021
Part Concessionnaire			
Part variable	1,3473 €	1,3963 €	1,4473 €
Part Collectivité			
Part variable	0,73 €	0,73 €	0,73 €
Taxes			
Ag de l'eau - Modern.	0,1850€	0,1850€	0,1850 €
TVA	10%	10%	10%

5.3.2 La facture Assainissement collectif des usagers

En 2020, le montant de la facture d'assainissement pour un **volume type de 120 m³** s'est établi à **311,38 €TTC** soit **2,60€ par m³**.



5.3.3 État des impayés

En 2020, le **taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente** était de 2,34 % sur le périmètre du SIAEP de Nemours Saint-Pierre.

6 Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

6.1 Le service aux usagers

Le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** a pour vocation d'assurer le contrôle de tout système d'assainissement autonome effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des habitations non raccordées à un réseau public d'assainissement collectif.

Le SIAEP de Nemours Saint-Pierre a confié la gestion de son service d'assainissement non collectif à la société **SAUR**, dans le cadre du contrat de concession de service public d'assainissement collectif signé pour une période de **12 ans** à partir du 1er janvier 2017.

La société SAUR est responsable du :

- le contrôle de l'existant
- le contrôle de bon fonctionnement
- le diagnostic anticipé lors des ventes
- le contrôle du neuf (conception, réalisation)

	2019	2020
Nombre d'installations d'assainissement non collectif	NR	NR
Nombre d'installations d'assainissement non collectif contrôlées	31	22
Contrôle diagnostic de l'existant lors de vente	25	22
Vérification périodique du bon fonctionnement et de l'entretien	0	0
Vérification de la conception des travaux	3	0
Vérification de l'exécution des travaux	3	0
Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif (D301.0)	NR	NR
Indice de mise en oeuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)	NR	NR
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)	NR	NR

6.2 Les aspects financiers du Service Public d'Assainissement Non Collectif

6.2.1 Les tarifs de l'Assainissement Non Collectif

En contrepartie des contrôles et prestations réalisées chez les usagers disposant d'installations d'assainissement non collectif, le concessionnaire est rémunéré par les usagers sur la base du bordereau des prix unitaires contractuel.

Qui est concerné ?	Prestation	Détail	Montant de la redevance (€HT) au 1 ^{er} janvier 2020	Montant de la redevance (€HT) au 1 ^{er} janvier 2021
Maison individuelle	Redevance pour le contrôle de conception d'un projet neuf (TVA 20%) et pour les réhabilitations (TVA 10%)	Contrôle de conception (sur dossier)	90,87 €	94,61 €
		Contrôle de réalisation	160,36 €	166,97 €
		Contre visite	90,87 €	94,61 €
	Redevance pour le contrôle de bon fonctionnement	Contrôle de bon fonctionnement (comprenant le contrôle et la contre-visite si nécessaire)	101,56 €	105,74 €
	Contrôle lors d'une déclaration d'intention d'aliéner	Contrôle	181,74 €	189,22 €
Contre visite		90,87 €	94,61 €	
Etablissement collectif	Redevance pour le contrôle de conception d'un projet neuf (TVA 20%) et pour les réhabilitations (TVA 10%)	Contrôle de conception (sur dossier)	90,87 €	94,61 €
		Contrôle de réalisation	181,74 €	189,22 €
		Contre visite	90,87 €	94,61 €
	Redevance pour le contrôle de bon fonctionnement	Contrôle de bon fonctionnement (comprenant le contrôle et la contre-visite si nécessaire)	160,36 €	166,97 €
		Contrôle lors d'une déclaration d'intention d'aliéner	Contrôle	208,46 €
	Contre visite		90,87 €	94,61 €

Qui est concerné ?	Prestation	Détail	Montant de la redevance (€HT) au 1 ^{er} janvier 2020	Montant de la redevance (€HT) au 1 ^{er} janvier 2021
Tout propriétaire du bâti équipé d'un assainissement non collectif	Vidange de fosse	Prise de rendez-vous	395,55 €	411,84 €
		Vidange fosse (3 m ³ max et 40 mètres de tuyau max)		
		Traitement des matières de vidange sur la station d'épuration de Nemours		
		m3 supplémentaire		
		Si branchement supérieur à 40 mètres linéaires (ml), par tranche de 10 ml	40,76 €/m3	42,44 €/m3
			20,04 €/10 ml	20,87 €/10 ml
	Vidange et neutralisation des anciennes fosses	Incluant prestations citées précédemment, rinçage, désinfection et remblaiement de la fosse	791,18 €	823,75 €
	Prélèvement et analyse du rejet en cas de rejet en milieu hydraulique superficiel	Contrôle	76,13 €	79,27 €
	Contrôle des installations mises hors service	Contrôle	90,87 €	94,61 €
	Etude et conseil pour la réhabilitation	Etude	85,53 €	89,05 €
Etude et conseil pour définition d'un dispositif d'ANC	Etude	641,43 €	667,84 €	
Assistance pour élaboration du dossier de demande de subvention d'un particulier	Etude	160,36 €	166,97 €	

6.2.2 Le budget du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

En 2020, les **charges assumées par le Syndicat** pour le SPANC se sont élevées à **0 €**. Le montant des recettes s’élevait à **0 €**.

Au 31/12/2020, la situation du budget annexe SPANC à la clôture de l’exercice était la suivante :

Capital restant dû : 0,00 €

Solde de gestion : 0 €

7 Annexes

7.1 Comptes annuels de résultat d'exploitation du concessionnaire en 2020

CARE	2020	Produits	2 701,6
Charges (k€)	2 708,5	Assiette de facturation	1 516,3
Personnel	339,4	Collectivité et autres organismes publics	914,0
Energie électrique	117,8	Travaux attribués à titre exclusif	92,9
Produits de traitement	26,6	Produits accessoires	178,4
Analyses	10,2	Résultat avant impôt	-6,9
Sous-traitance, matières et fournitures	347,5	Résultat	-6,9
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles	34,0		
Autres dépenses d'exploitation	283,1		
Télécommunications, poste et télégestion	15,7		
Engins et véhicules	53,1		
Informatique	89,7		
Assurances	5,9		
Locaux	41,1		
Divers	77,5		
Contribution des services centraux et recherche	268,6		
Collectivité et autres organismes publics	914,0		
Part collectivité	737,0		
Autres organismes publics	177,0		
Charges relatives au renouvellement	350,7		
Pour garantie de continuité du service	76,4		
Programme contractuel	131,2		
Fonds contractuel	143,2		
Charges relatives aux investissements du domaine privé	26,7		
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux	-10,1		
Résultat avant impôt	-6,9		